

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2024

2028



Centre Hospitalier Universitaire
Dijon Bourgogne



Projet d'établissement... 2024-2028



Sommaire

#1

Une vision, une stratégie et des valeurs communes pour les 10 années à venir

4

#1.1

Le message d'ouverture du Président du Conseil de Surveillance, Maire de Dijon et Président de la Métropole, Ancien ministre

5

#1.2

Le mot commun du Directeur Général, du Président de la Commission Médicale d'Établissement et du Doyen de l'UFR des Sciences de Santé de Dijon

6

#2

Des fondations solides sur lesquelles capitaliser

11

#3

Des orientations stratégiques fortes

17

#3.1

Renforcer le leadership du CHU Dijon Bourgogne dans le soin et la prévention pour les populations de notre territoire

#3.1.1

Cinq grands programmes hospitalo-universitaires

18

#3.1.2

Des modes d'organisation diversifiés et des nouvelles offres

28

#3.1.3

Des missions de service public réaffirmées

29

#3.2

Promouvoir l'excellence de la recherche et de l'innovation

32

#3.3

Porter l'enseignement et la formation au plus haut niveau de compétences

35

#3.4

Prendre soin de nos équipes et de nos relations internes

39

#3.5

Adapter nos outils, organisations et pratiques aux enjeux RSE et à la transition numérique

43

#4

Des principes de concertation et une dynamique participative

49

#4.1

Une gouvernance projet pluridisciplinaire

50

#4.2

Une posture d'écoute vis à vis des professionnels et des parties prenantes

51

#4.3

L'intelligence collective pour favoriser l'engagement des équipes

53

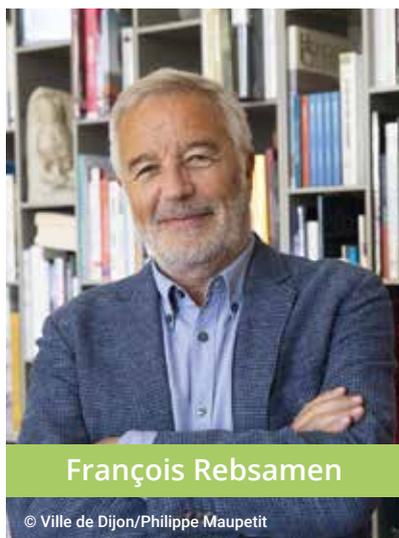
#1

Une vision, une stratégie et des valeurs communes pour les 10 années à venir



Le message d'ouverture

du Président du Conseil de Surveillance, Maire de Dijon et
Président de la Métropole, Ancien ministre



J'ai le plus profond respect pour le travail mené, au sein du Centre Hospitalier Universitaire, dont je préside avec beaucoup d'attention et de conviction le Conseil de surveillance, par toutes les équipes médicales, soignantes, techniques, logistiques et administratives engagées en faveur de cette grande mission de service public du soin apporté à nos concitoyens.

Pilier de notre système de santé local, départemental et régional, et même national, engagé dans de très importantes et nombreuses coopérations territoriales et médicales, **le CHU se projette aujourd'hui dans l'avenir à travers son projet d'établissement 2024-2028**. Il présente des orientations ambitieuses à travers de grands programmes hospitalo-universitaires qui placent la qualité des soins, le bien-être des patients, la relation aux usagers et à leurs proches, la recherche et l'innovation au centre de ses priorités.

Notre système de santé, avec une extraordinaire capacité d'adaptation, fait face à toutes les évolutions de la société, et avec elles aux évolutions des maladies vers des formes chroniques. Ainsi, le choix du CHU **d'orienter son action vers une médecine préventive et le dépistage** est-il un axe particulièrement fort, en parfaite adéquation avec les besoins croissants de la population.

L'égalité d'accès aux soins, dans une région marquée par des disparités démographiques et socio-économiques, constitue un défi sérieux. Devant la spécialisation croissante et l'éclatement géographique des parcours de soins, nous pouvons compter non seulement sur **le professionnalisme de tous les personnels**, mais aussi sur **les innovations technologiques et numériques**, pour renforcer les liens et rendre la qualité des soins accessible à tous. Cela exige une adaptation des organisations et des pratiques qui souligne le rôle essentiel des professionnels de la santé pour élaborer des solutions, repenser les méthodes de prise en charge avec toujours en tête la place du patient au cœur de son parcours de soin et de vie.

Le projet du CHU repose sur la **haute compétence**, les **convictions profondes** et les **valeurs** qui animent chaque professionnel du CHU. **Il mise sur l'intelligence collective, l'excellence et la qualité du service public**. Derrière chaque geste médical, se trouve un engagement humain et une grande somme de connaissances et de recherches. La dimension universitaire est tout aussi fondamentale. Porter l'enseignement et la formation, ainsi que la recherche, au plus haut niveau de compétence relève ainsi des missions que remplit notre CHU avec la plus grande force.

Tourné vers l'avenir, le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon Bourgogne porte une responsabilité sociétale et environnementale déterminante. **Véritable acteur** du développement et de l'attractivité de notre métropole, il tient haut sa place parmi les classements des **meilleurs établissements de notre pays** avec, dans plusieurs domaines des reconnaissances internationales de premier plan. Je suis fier du projet qu'il entend mettre en œuvre et dont chacune et chacun des membres de ses équipes, médicales, soignantes, techniques, logistiques et administratives, incarne la haute qualité.

Le mot commun

du Directeur Général,
du Président de la Commission Médicale d'Établissement
et du Doyen de l'UFR des Sciences de Santé de Dijon



Pour introduire ce projet d'établissement, il a été proposé la rédaction d'un mot commun, permettant de croiser les regards du Directeur Général du CHU Dijon Bourgogne, **Monsieur Freddy Serveaux**, de son Président de CME, **Professeur Alain Bonnin**, et du Doyen de l'UFR des Sciences de Santé de Dijon, **Professeur Marc Maynadié**.

Le choix de ce format d'échanges reflète le principe de pluridisciplinarité qui a conduit l'ensemble des réflexions autour de ce nouveau projet d'établissement : **des angles de vue différents et complémentaires pour des valeurs et une vision stratégique prospective communes**.

Regards croisés

Dans quel contexte s'inscrit le nouveau projet d'établissement du CHU Dijon Bourgogne ?

Pr Alain Bonnin

“

Les fondements de notre système de santé sont historiques et ont été pensés aux lendemains de la seconde guerre mondiale, conçus alors pour traiter des maladies aiguës, avec la promesse d'un égal accès aux soins pour tous les citoyens. Mais à l'heure où les maladies deviennent chroniques, où le soin et l'accès aux thérapeutiques innovantes ont un coût difficile à maîtriser, **ce modèle atteint ses limites et devient de moins en moins soutenable et solidaire.**

C'est pourquoi une évolution est nécessaire vers **une médecine plus préventive**. C'est une orientation que le CHU Dijon Bourgogne a choisie : celle d'**un hôpital de la « santé publique »**, qui, par ses actions sur les champs du dépistage et de la prévention, apporte une solution aux besoins de santé des citoyens.

C'est un **axe différenciant de ce nouveau projet d'établissement** et une nouvelle dimension que nous voulons donner au CHU qui dispose d'ores et déjà d'atouts majeurs dans le domaine de la médecine de soins. ”

Pr Marc Maynadié

“

Dans ce contexte, **l'égalité d'accès aux soins pour tous** est en effet un défi colossal à relever. Cela accentue notre responsabilité d'autant plus dans notre région qui est marquée par de fortes disparités démographiques et socio-économiques, avec un véritable contraste entre des zones très urbaines, concentrant la majeure partie des moyens, et des zones plus rurales qu'il faut pouvoir adresser, car les besoins de santé y sont importants.

Les réformes pédagogiques actuelles tendant vers toujours plus de spécialisations vont **engendrer un éclatement géographique de certaines ressources rares donc difficiles d'accès**. Et c'est là qu'il nous faudra tirer pleinement les bénéfices des innovations technologiques et numériques qui permettent de faciliter les contacts et les échanges, de renforcer les liens et finalement de **faire « sortir hors les murs de l'hôpital » le savoir-faire des équipes du CHU Dijon Bourgogne.** ”

Freddy Serveaux

“

En effet, nous sommes aujourd'hui conscients que le monde change et que nous devons nous y adapter. Cette **révolution technologique et numérique** nous incite à faire évoluer nos organisations, fonctionnements, pratiques et comportements. Dans ce contexte, le rôle majeur des professionnels et de l'intelligence humaine sera clé. Les métiers du soin traversent aujourd'hui une période de tension importante qui risque de s'installer durablement. Il s'agit donc aujourd'hui **d'aller un cran plus loin dans notre capacité d'innovation**, pour faire évoluer notre manière de prendre en charge et de soigner, de répondre aux besoins de santé de tous les citoyens de la région, sans exception, et « redonner du sens » à l'action de nos équipes. Dans la déclinaison de ce nouveau projet d'établissement, il s'agira également de renforcer **le rôle du patient en tant qu'acteur de sa prise en charge.** ”

Regards croisés

Dans quel état d'esprit les équipes ont-elles abordé l'élaboration de ce nouveau projet d'établissement ?

Freddy Serveaux

“

Tout comme on peut l'observer pour la métropole dijonnaise ou l'Université de Bourgogne, **le CHU Dijon Bourgogne n'a jamais cessé, ces 10/15 dernières années, de se renouveler et de se réinventer, avec en particulier le regroupement des activités sur le site.** Cela n'aurait pas été possible sans l'implication des équipes et la **confiance et l'attachement qu'elles ont pour l'Institution.** C'est une force rare et incontestable. En témoignent l'ensemble des projets qui ont pu être déployés dans le cadre du précédent projet d'établissement et qui ont bénéficié d'un soutien financier important. Cela a permis à l'établissement de se moderniser et de se transformer de manière fructueuse, que ce soit lors d'opérations architecturales d'ampleur ou d'investissements pour traiter les irritants du quotidien mais également lors de l'accompagnement des projets de service valorisant l'engagement collectif. ”

Pr Marc Maynadié

“

Il est vrai, que dans **un contexte de sortie de crise sanitaire exceptionnelle,** face à laquelle les équipes du CHU, en première ligne, ont répondu présentes, nous redoutions des difficultés dans la capacité des équipes à trouver le temps et l'énergie nécessaire pour s'impliquer pleinement dans la définition d'une nouvelle stratégie pour les 5 à 10 prochaines années. Mais encore une fois, **la résilience des équipes du CHU, leur implication et leur appétence ont permis de rompre avec « une morosité ambiante et légitime »** et de se mobiliser dans cette démarche de projection vers l'avenir. ”

Pr Alain Bonnin

“

Cela n'aurait pu être possible **sans des convictions et des valeurs fortes** que chaque professionnel du CHU porte avec fierté :

- **Un attachement à la recherche et à l'innovation** défendant le principe d'intégration forte de la recherche et de l'innovation dans le soin (« la recherche d'aujourd'hui pour le soin de demain »)
- **Des valeurs humanistes,** car au-delà de la technicité des tâches et des activités d'un hôpital universitaire, chaque professionnel du CHU, au début de sa carrière, a fait le choix du soin, qui est un métier « *du cœur* », et chacun s'est engagé dans un projet de « *générosité et de solidarité* ». Il n'y a probablement pas d'entreprise humaine autre qu'un CHU qui porte à un si haut niveau l'excellence scientifique et l'humanisme. ”

Freddy Serveaux

“

Ce sont en effet des valeurs qui reflètent bien ce que nous sommes, auxquelles j'ajouterai :

- **Un engagement et un attachement forts aux missions de service public** qui nous sont confiées, soucieux de permettre à chaque citoyen l'accès équitable aux soins et aux progrès thérapeutiques.
- **L'unité des acteurs du « grand campus » et leur solidarité,** dans un contexte où la proximité des bâtiments de soin, de recherche et d'enseignement, fait que les professionnels se connaissent, parlent et travaillent ensemble. En découlent de **la bienveillance, un attachement fort au CHU et une fierté d'appartenance à l'Institution.** ”

Regards croisés

Quelle vision à 10 ans est portée par ce nouveau projet d'établissement ?

Freddy Serveaux

“

Le CHU souhaite poursuivre son action au service des besoins de santé de la région Bourgogne et Centre/Sud Haute-Marne. Nous souhaitons « **aller vers** » là où les besoins sont les plus importants et les plus insuffisamment couverts. Cette promesse témoigne de l'engagement des équipes du CHU à continuer à développer leurs expertises et leurs « savoir-faire », à diversifier l'offre de l'établissement, que ce soit à travers le développement de nouvelles activités ou de nouvelles modalités de prise en charge, mais également à travers la poursuite d'une **dynamique de collaboration et de partenariat au service de cette mission**, avec l'ensemble des acteurs de soins de la région. ”

Pr Alain Bonnin

“

En parallèle de notre action pour prendre en charge les patients, nous accorderons une attention particulière à nos équipes. Ce nouveau projet d'établissement doit faire du CHU Dijon Bourgogne **un établissement dans lequel il fait « bon vivre et travailler »**. Ce souci de privilégier des rapports humains bienveillants concernera à la fois les professionnels s'engageant pour une carrière riche au sein de l'établissement **mais également nos partenaires**, avec qui nous continuerons de tisser des liens et qui seront amenés à se rendre au sein du CHU pour accéder à une expertise ou à un équipement dont nous seuls disposons. ”



Regards croisés

Pr Marc Maynadié

“

Tout naturellement, nous formulons également une promesse à destination des étudiants qui vont acquérir du savoir et des compétences à l'université de Bourgogne, sur notre campus universitaire et au sein de nos services. Ce sont nos **forces vives de demain**. Nous poursuivrons nos actions au service de l'image du CHU en cultivant un esprit du collectif dans un établissement au sein duquel la qualité de l'**accueil** et de l'**intégration**, les pratiques de **tutorat** et de **compagnonnage** sont des marqueurs forts et des gages d'attractivité et de fidélisation des équipes. ”



Freddy Serveaux



Pr Alain Bonnin



Pr Marc Maynadié

“

Ce nouveau projet d'établissement porté par l'ensemble de nos équipes se fixe une ambition forte, **s'appuyant sur une vision stratégique prospective à 10/15 ans** :

- **Être à 10 ans un des dix CHU leaders nationaux**, reconnu sur son offre de soin, et **visible en Europe et dans le monde sur 2 à 3 grandes thématiques**.
- **Se positionner en tant qu'acteur majeur de la prévention** au service des besoins de santé de la région et de la pérennité du système de soins.
- **Maintenir un ancrage régional fort** et poursuivre sa dynamique de développement d'activité en sachant dépasser ses contraintes architecturales, financières et humaines.
- **Concourir au développement et à l'attractivité de l'aire urbaine de Dijon et de la région Bourgogne et Centre/Sud Haute-Marne** et contribuer, en tant qu'acteur économique majeur, à l'effort de solidarité en termes de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. ”



Des fondations solides
sur lesquelles capitaliser



Le juste équilibre entre soins de recours et de proximité au service de la région Bourgogne et Centre/Sud Haute-Marne



Établissement de référence pour tous les territoires de l'ancienne région Bourgogne et du Centre/Sud Haute-Marne, le CHU Dijon Bourgogne est garant d'une égalité d'accès à des soins de haute qualité pour tous les citoyens de ce vaste espace géographique. En témoigne sa certification **avec la mention « Qualité des soins confirmée » par la Haute Autorité de Santé (HAS)** en juillet 2023.

Il joue pleinement son rôle d'établissement de proximité pour le bassin de vie de la métropole dijonnaise et prend le virage de la prévention, en tant qu'acteur de santé public de premier rang. L'équilibre de cette double mission de service public, territoriale et de proximité, est un choix politique fondateur et ancien et l'ensemble des équipes de l'établissement est héritier de cette histoire.

En complément d'une offre de spécialité en Médecine, Chirurgie et Obstétrique et véritable marqueur de son positionnement en tant qu'établissement de recours, le CHU Dijon Bourgogne bénéficie d'une notoriété nationale **dans la prise en charge des maladies rares**. Depuis la labellisation de son site coordinateur, dès 2006 - le Centre de Référence Maladies Rares (CRMR) « *Anomalies du développement et syndrome malformatifs* », 4 nouveaux centres ont été reconnus à l'issue de la campagne de labellisation 2017. Pour compléter cette offre, le CHU Dijon Bourgogne dispose de 46 Centres de Compétences Maladies Rares (CCMR). Enfin, l'établissement a implanté une Plateforme d'expertise maladies rares Bourgogne-Franche-Comté (PEMR BFC), créée à la suite d'un appel à projet de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), ayant pour but la mutualisation des connaissances, des compétences et des ressources à l'échelle de la grande région. Cet ensemble de labellisations marque la reconnaissance du haut niveau de compétences des équipes dans la prise en charge des maladies rares.

Cette sur-expertise se traduit également par la proposition d'un arsenal thérapeutique de haute technologie. L'établissement est accrédité par l'Agence Régionale de Santé pour proposer des **traitements par Car-T Cells** dans son service d'hématologie clinique. Il propose une **activité de transplantation rénale et cardiaque dynamique**, au cœur de son offre de soin depuis 35 ans, et une action à fort rayonnement en **génétiq ue médicale**.

Implanté au cœur de l'agglomération dijonnaise, le CHU Dijon Bourgogne joue **un rôle majeur et très étendu dans la permanence des soins** : il est naturellement

une porte d'accès aux soins pour les usagers-citoyens du bassin de vie métropolitain. Tout d'abord, le CHU y contribue à travers **la mise en place de lignes de garde et d'astreinte** sur l'ensemble des spécialités qui compose son offre de soins. De plus, l'établissement dispose d'une offre complète d'accueil des urgences adultes et enfants (structurée autour d'un Département Universitaire de Médecine d'Urgence), avec en 2023 l'inauguration d'un nouveau service d'urgences pédiatriques au sein d'un bâtiment neuf financé par le plan de relance de l'Union européenne. Mobilisé dans la régulation des urgences de la Nièvre par le Centre 15, le CHU Dijon Bourgogne ne cesse d'innover pour répondre au mieux aux besoins du territoire avec des dispositifs spécifiques (VIGILANS pour les patients suicidaires) ou des pratiques d'admissions directes dans les services de soins, comme c'est le cas dans la prise en charge des urgences gynécologiques et obstétricales.

Le CHU Dijon Bourgogne dispose de l'un des plus beaux plateaux de radiologie et d'imagerie de France.

En complément d'une offre complète d'imagerie médicale diagnostique, le CHU Dijon Bourgogne a très vite perçu les bénéfices liés à **l'essor de la radiologie interventionnelle**. Soucieux de garantir une prise en charge optimale des patients des différentes spécialités, le CHU Dijon Bourgogne a ouvert depuis juin 2023 des salles interventionnelles multimodales et pluridisciplinaires, uniques en France, permettant de combiner des technologies complémentaires de chirurgie et d'imagerie interventionnelle (angiographie, scannographie, échographie, vidéo endoscopie, navigation chirurgicale...) dans un environnement de bloc opératoire, tout en mettant le patient au centre du dispositif.

Cette offre vient compléter un plateau technique interventionnel de pointe centralisé, regroupant **33 salles d'opération et 2 robots chirurgicaux**.



Le CHU Dijon Bourgogne dispose d'une **Plateforme de Biologie Hospitalo-Universitaire (PBHU)** d'une surface de 13.000 m² offrant une activité de biologie médicale et de pathologie au sein de secteurs d'activités mutualisés.

Véritables pôles régionaux, fruits de l'expertise de chaque discipline médicale, en lien étroit avec l'UFR des Sciences de Santé de l'Université de Bourgogne, les secteurs spécialisés développent des activités uniques non seulement en Bourgogne comme dans le cadre de la périnatalité, du

cancer ou de la microbiologie, mais aussi au niveau national avec deux centres nationaux de référence en microbiologie. De plus, le CHU Dijon Bourgogne et **l'Établissement Français du Sang (EFS)** ont noué des partenariats solides et historiques.

Pour soutenir ce positionnement de recours et de référence, le CHU Dijon Bourgogne est muni **d'une plateforme de séquençage haut débit équipée de 2 séquenceurs.**

Pour une meilleure compréhension des pathologies et faciliter l'accès à des thérapeutiques adaptées au plus grand nombre, l'établissement s'est équipé récemment d'un système d'aide à la classification automatique des chromosomes pour l'analyse du caryotype. L'accès à ce type de technologie est un pas de plus vers le **développement de**

l'intelligence artificielle, le CHU Dijon Bourgogne ayant été le premier centre hospitalier français à recruter un médecin spécialisé en IA.

Enfin, le CHU Dijon Bourgogne est impliqué dans l'organisation territoriale des soins, en tant **qu'établissement support du GHT 21-52** d'une part, mais également dans une relation ancienne et étroite avec les centres hospitaliers de la **région Bourgogne et Centre/Sud Haute-Marne.** A ce titre, et malgré un contexte de pénurie de personnels soignants, l'établissement contribue à la mise en place et à l'animation de parcours territoriaux, selon une logique de gradation des soins, sur un nombre significatif de filières de prise en charge.

« La recherche d'aujourd'hui pour le soin de demain »

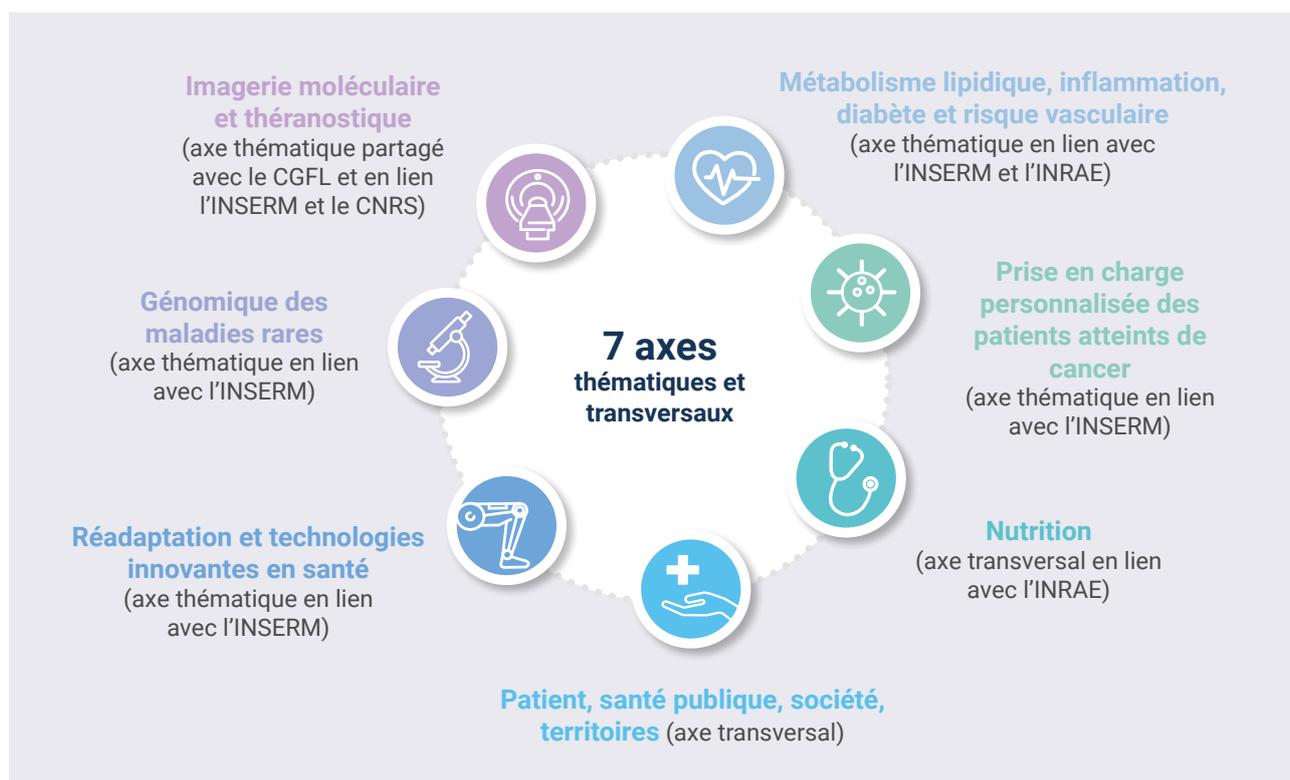
Le CHU Dijon Bourgogne couvre tout le spectre de la recherche en santé et réaffirme son positionnement sur cette mission en tant qu'acteur majeur sur le territoire régional et national.

Rapporté au nombre de ses praticiens, il est d'une part l'un des 15 établissements de santé français les plus actifs en matière de recherche clinique. Il mène d'autre part une **recherche épidémiologique et de santé publique** reconnue et adossée à des registres à forte visibilité (cancers digestifs, hémopathies malignes, AVC, néoplasies endocriniennes multiples). Par l'implication de nombreux cliniciens chercheurs, cliniciens et fondamentalistes intégrés à des équipes universitaires et à des unités mixtes avec l'INSERM, l'INRAE et le CNRS, l'établissement bénéficie d'une capacité importante de **développement de ses activités de recherche translationnelle**, à la croisée des chemins entre recherche fondamentale et recherche clinique.

Enfin, dans un contexte où les données de santé sont essentielles à la réalisation d'une recherche à grande échelle, le CHU Dijon Bourgogne est engagé dans **la création d'un entrepôt de données avec ses partenaires des CHU du Grand-Est.**

Prônant le modèle d'une médecine participative et pluriprofessionnelle, le CHU encourage et met en œuvre l'ensemble des moyens permettant de développer une **activité de recherche paramédicale** innovante et attractive avec des champs d'application structurant comme l'organisation des soins et la qualité de vie des patients.

Dans un souci de visibilité et de lisibilité de ces grandes priorités d'actions, la dynamique recherche du CHU Dijon Bourgogne est organisée autour de **7 axes thématiques et transversaux**, avec des liens spécifiques entre les domaines scientifiques couverts, l'Université de Bourgogne et les partenaires de l'écosystème du « **grand campus universitaire** ».





Animé par un souci d'universitarisation large de ces activités de recherche, le CHU Dijon Bourgogne maintient une attention particulière à l'identification, au soutien, à l'accompagnement et à la valorisation de nouvelles thématiques émergentes, selon un **principe d'incubation**.

Pour réaliser son action, l'établissement est moteur dans un écosystème recherche et innovation qui bénéficie d'une grande proximité géographique, organisé en **Grand Campus, regroupant le Centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc, l'Université de Bourgogne (UB), l'INSERM, l'INRAE, le CNRS, l'EFS Bourgogne-Franche-Comté et les grandes écoles, notamment**. Ne serait-ce que par ses liens privilégiés avec l'UB, la dimension universitaire du CHU contribue au rayonnement de l'Université de Bourgogne, ayant dès 2017 intégré le classement de Shanghai, avec un classement disciplinaire mondial en *Public Health* et *Clinical Medicine*.

Cette fédération d'acteurs participe à faire de la recherche en santé une thématique forte du grand campus dijonnais en s'appuyant sur le **technopôle SANTENOV** dont la mission principale est d'accompagner l'émergence et la croissance de produits et de services innovants en santé grâce à la collaboration et à la coordination entre les acteurs de la recherche, du monde hospitalo-universitaire et les acteurs économiques.

Animés par une ambition de rayonnement international, le CHU, l'Université de Bourgogne et le CGFL se sont unis dans le cadre de l'appel à projets du programme d'Accélération des Stratégies de Développement des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ASDES) financé par le Programme d'Investissements d'Avenir).

Le projet STRADA a ainsi été retenu avec pour objectif la construction d'un espace de travail collaboratif commun aux 3 établissements en vue du montage de projets européens s'appuyant sur le partage d'expériences et d'expertises au sein de l'Alliance FORTHEM (l'Initiative Universités Européennes est une des actions phares de l'UE – travailler ensemble afin de bâtir l'avenir de l'espace européen de l'éducation).

Enfin, la recherche au CHU Dijon Bourgogne bénéficie d'un soutien institutionnel et opérationnel fort qui permet de conforter l'image d'établissement de référence en Bourgogne-Franche-Comté et au-delà.

- Le CHU dispose d'une **gouvernance recherche dédiée** avec l'existence d'un bureau stratégique Recherche et d'une cellule de communication/valorisation des activités et travaux de recherche menés en interne.
- Le CHU a fait le choix d'initier une **politique d'intéressement à la recherche** pour récompenser financièrement les services les plus actifs dans ce domaine. 10 % de la part recherche de la dotation socle ont été reversés au bénéfice direct de la recherche (appels à projets internes, bourses mobilité, intéressement aux pôles en fonction de la performance de leur activité de recherche, statut de chercheur hospitalier, contrats de recherche hospitaliers, soutien à la FHU TRANSLAD, etc.), ce qui place le CHU Dijon Bourgogne parmi les CHU soutenant le plus ses chercheurs.
- Le CHU finance des bourses de mobilité internationale dans la construction des **parcours des jeunes hospitalo-universitaires** et s'inscrit dans la dynamique de la labellisation compétitive de chercheurs hospitaliers.
- Les équipes du CHU bénéficient d'une politique volontariste d'incitation à la recherche via l'accompagnement au quotidien, de l'idée à la publication, par la **Délégation à la recherche clinique et à l'innovation (DRCI)**.
- Le CHU bénéficie d'un **Centre d'Investigation Clinique (CIC)**, plateforme ayant pour mission d'aider les chercheurs, les cliniciens et les industriels à concevoir, conduire et valoriser leurs projets de recherche en santé.
- Le CHU participe à la **politique des plateformes de recherche de la région Bourgogne Franche-Comté** en soutenant la labellisation de ses plateformes de recherche : BIOME (plateforme d'analyse bio-informatique dédiée au management et à l'analyse des données de séquençage haut débit en lien avec le centre de calcul de l'université), PIT (plateforme d'investigation technologique dédiée à la conception, au développement et à l'évaluation de méthodes et dispositifs innovants pour le diagnostic, le traitement et le suivi des incapacités chroniques), CRIGEN (plateforme dédiée au développement technologique de CRISPR-Cas9) et le CRB (Centre de ressources biologiques) constitué en Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) entre le CHU, l'Établissement Français du Sang et le Centre régional de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc.

En 2022, le CHU Dijon Bourgogne a reçu près de 30M euros recouvrant le **financement des projets de recherche, celui des structures de soutien à la recherche et des compensations liées à la mobilisation des équipes dans ces projets**.

Acquérir, développer et transmettre les compétences d'aujourd'hui et de demain

DES LIENS ÉTROITS AVEC L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE ET SON UFR DES SCIENCES DE SANTÉ

La transmission et le développement des savoirs et des compétences est une des 3 missions confiées à un centre hospitalier universitaire. A ce titre, le CHU Dijon Bourgogne s'implique activement dans l'enseignement et la formation des professionnels de santé, que ce soit dans le cadre de leur **formation initiale ou continue**.

Situé à quelques mètres de l'UFR des Sciences de Santé, le CHU Dijon Bourgogne a naturellement noué des liens étroits et historiques avec cette dernière, véritable lieu d'apprentissage pour les étudiants en médecine, pharmacie et maïeutique de l'Université de Bourgogne. Au-delà de cette grande proximité, des réflexions et des projets communs sont depuis toujours mis en œuvre, selon une logique gagnant-gagnant et complémentaire, permettant de **coupler avec pertinence formation pratique et théorique** en réponse aux besoins des étudiants. L'UFR des Sciences de Santé est un partenaire naturel qui est à l'écoute des besoins du CHU et contribue par son action à faciliter le développement de nouvelles offres ou activités au sein du CHU ou à préparer les futurs professionnels de santé aux nouveaux enjeux du système de santé par l'acquisition, le développement et la transmissions de nouvelles compétences (savoir, savoir-être et savoir-faire).

A titre d'illustration, le CHU Dijon Bourgogne et l'UFR des Sciences de Santé ont travaillé à la création de la filière de formation en odontologie avec la construction de locaux spécifiques et la constitution d'une équipe pédagogique hospitalo-universitaire et hospitalière qui permettront de former à terme une cinquantaine de chirurgiens-dentistes par an et probablement autant d'assistants dentaires.

D'autres réponses aux nouveaux enjeux du système de santé sont d'ores et déjà en cours de mise en œuvre et font l'objet de réflexions croisées, que ce soit dans le cadre de la conception et **l'implémentation de formations aux métiers de la recherche ou encore pour accompagner le déploiement d'innovations digitales et technologiques**.

À titre d'exemples :

- L'existence de plusieurs formations diplômantes dans le numérique et l'Intelligence Artificielle en Santé : un axe qui sera renforcé par le projet Numecare bénéficiant d'un financement dans le cadre du **PIA4**.
- La participation de l'Université de Bourgogne à l'AMI France 2030 « *Compétences et Métiers d'Avenir (CMA)* » visant à concevoir et mettre en place des modules de santé numérique dans les formations initiales aux métiers du secteur sanitaire et médico-social par l'ensemble des opérateurs de formation.

Témoignant également de la volonté de l'établissement d'innover dans ses modalités d'apprentissage et de formation, le CHU Dijon Bourgogne a pris très vite le **virage de la simulation en santé**, inaugurant en juin 2022, en présence du Doyen des facultés de l'UFR des Sciences de Santé, de représentants du Conseil Régional de Bourgogne

Franche-Comté, de l'ARS et de l'URPS, les nouveaux locaux de son centre de simulation en santé. Plus de 1 000 m², avec le soutien financier de l'Université de Bourgogne, dont deux salles de simulation « haute-fidélité » (recréant à l'identique un bloc opératoire et une salle d'urgence) et une équipe pédagogique dédiées, sont mis à disposition des professionnels pour les accompagner dans leur ingénierie pédagogique bien spécifique en simulation.

Mobilisé dans la formation initiale et continue des professionnels de santé, le CHU a impulsé une dynamique de rapprochement des différentes filières de formation en santé dès le début des années 2000 avec le soutien du Conseil Régional. Son Campus paramédical regroupe au sein d'un cadre innovant d'institut unique les différentes filières de formation en santé du territoire, favorisant ainsi le travail collectif et la mutualisation des moyens. Aujourd'hui, les 7 écoles et instituts de formation*, l'antenne dijonnaise de la formation des Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'État (IBODE), les prestations de formation continue liées à ces écoles-instituts et le centre de ressources documentaires (CR.DOC) ouvert aux apprenants et à l'ensemble des professionnels du CHU, constituent le **Campus Paramédical du CHU Dijon Bourgogne**. L'ensemble des organismes de formation du Campus Paramédical est certifié Qualiopi sans réserve pour la mention actions de formation depuis 2021 et est soucieux d'accompagner de façon individualisée les apprenants tout au long de leur parcours de formation.



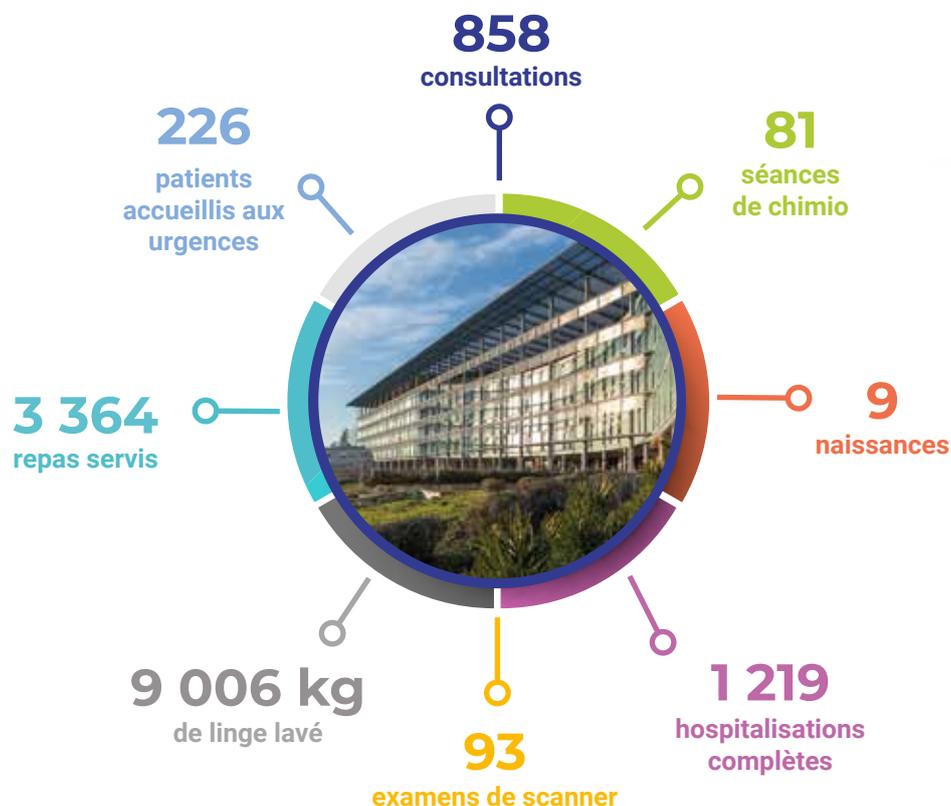
Enfin, le CHU Dijon Bourgogne bénéficie également d'un rayonnement international, **l'Université de Bourgogne étant membre de l'université européenne Alliance FORTHEM** avec huit autres universités européennes.

Une opportunité formidable qui permet aux équipes du CHU Dijon Bourgogne de participer aux activités FORTHEM en ligne, physiques ou hybrides et de bénéficier de l'Académie numérique en tant que plateforme offrant un accès à une variété de supports d'apprentissage asynchrones.

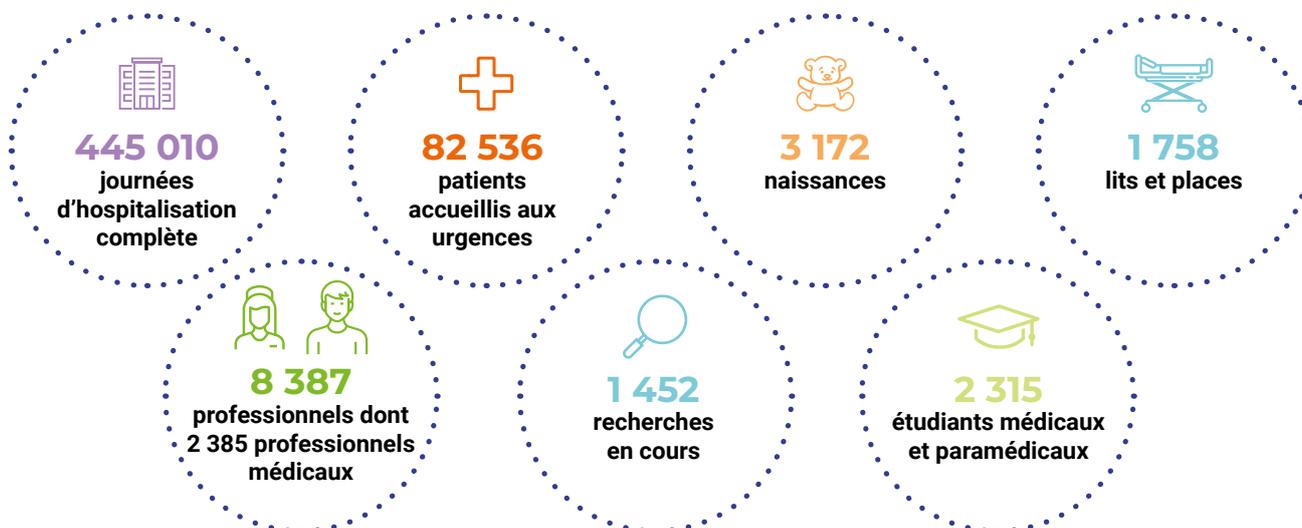
Institut de Formation en Soins Infirmiers, Institut de Formation Aides-Soignants, Institut de Formation des Ambulanciers, École d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'État, École Régionale d'Infirmières Puéricultrices, Institut de Formation des Cadres de Santé, Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale.

Quelques données clés en 2022

Une journée au CHU Dijon Bourgogne



Une année au CHU Dijon Bourgogne



Des orientations stratégiques fortes



Renforcer le leadership

du CHU Dijon Bourgogne dans le soin et la prévention pour les populations de notre territoire

À travers cette orientation, le CHU Dijon Bourgogne a fait le choix de construire un projet médico-soignant totalement intégré, mobilisant les professionnels médicaux et paramédicaux et porté par la Présidence de la CME et la Présidence de la CSIRMT.

#3.1.1. Cinq grands programmes hospitalo-universitaires

Dépistage et prévention

La prévention et le dépistage visent à préserver et optimiser la santé des populations et sont des priorités de la politique de santé actuelle. Le CHU Dijon Bourgogne, en tant qu'établissement universitaire et de recours régional, entend assumer cette mission et engager résolument le virage préventif. Ce ne sont pas des activités qui s'ajoutent aux soins, mais des activités que l'ensemble des équipes réalisent au quotidien, de manière transversale et pluridisciplinaire, avec des savoir-faire spécifiques et rares. Sur ce plan, la dynamique hospitalo-universitaire du CHU soutient plusieurs projets ambitieux, concernant des activités essentielles, autour de thématiques de santé publique majeures et qui vont inscrire l'établissement dans une démarche de long terme.

- Leader interrégional dans le domaine des maladies rares et fort de ses expériences dans des projets innovants et précurseurs, ce nouveau projet d'établissement doit permettre de capitaliser sur cette expertise, positionnant le CHU à l'échelle nationale et européenne comme un **établissement précurseur dans la mise en place de diagnostics néonataux par séquençage génomique**. Le projet « Périgénoméd » adossé à la mise en place d'un centre de technologies OMICS permettra d'étendre le diagnostic néonatal à plus d'une centaine de maladies rares pour lesquelles il existe un bénéfice au diagnostic précoce.

- **En oncologie, le développement de parcours dont le diagnostic et l'orientation rapides doivent être les pierres angulaires** est une orientation forte que souhaite prendre le CHU Dijon Bourgogne, avec un travail de fond mené autour de l'organisation de grands parcours normés et des engagements en termes de délais à chaque étape du parcours. Des initiatives fortes qui vont concerner l'ensemble des cancers disposant d'une technique de dépistage : cancers cutané, du côlon, du col utérin et du poumon.

- **La nutrition, en tant que déterminant majeur d'amélioration de l'état de santé de la population**, est un champ d'expertise fort du CHU Dijon Bourgogne, sur lequel il joue pleinement son rôle de leader régional en matière de soin, de recherche et d'enseignement. La création de l'Unité Transversale de Nutrition, répondra à la nécessité de dépister la dénutrition qui est source de complications pour les patients, et de mettre en place une prise en charge adaptée. De plus, le positionnement du Centre Spécialisé de l'Obésité du CHU, en tant que structure de recours de niveau 3, lui confère un rôle majeur dans la coordination régionale d'actions de formation, d'éducation et de prévention touchant le domaine de la nutrition.

- S'inscrivant dans les recommandations de la commission des 1000 premiers jours « Là, où tout commence », période cruciale durant laquelle la prévention est essentielle, le CHU engagera des actions **d'accompagnement personnalisés et renforcés selon les besoins des parents et les vulnérabilités des plus petits**. Le CHU souhaite ainsi créer un réseau de soutien intra et extrahospitalier, organisé en équipe mobile transversale, pour favoriser la réussite du projet d'allaitement des mères. Une autre action va concerner la mise en place d'une structure pluridisciplinaire médicale, paramédicale et éducative (CAMSP), pour assurer la prise en charge précoce du handicap chez les enfants âgés de 0 à 6 ans, en sortie de réanimation / néonatalogie et présentant des difficultés ou des retards dans leur développement.

- **La prévention de la perte d'autonomie des patients hospitalisés**, grâce à la mise en œuvre précoce et adaptée de mesures rééducatives limitant le risque de pertes fonctionnelles, est une priorité de ce nouveau projet d'établissement. Les actions déployées auront des impacts majeurs en termes d'optimisation des durées de séjour et de réduction des risques de ré-hospitalisation. Une priorité sera accordée aux enjeux de continuité des soins avec les structures SMR du CHU, du territoire et les soins libéraux.



Ce qu'il faut retenir

- **Établissement précurseur** dans la mise en place du diagnostic néonatal par séquençage du génome.
- **Développement de parcours** de dépistage en oncologie dont le diagnostic et l'orientation rapides sont les pierres angulaires.
- **Création d'une unité transversale** de nutrition pour dépister et prendre en charge la dénutrition des patients hospitalisés.
- **Accompagnement personnalisé** et renforcé selon les besoins des parents et les vulnérabilités des plus petits.
- **Prévention de la perte d'autonomie** des patients grâce à la mise en œuvre précoce et adaptée de mesures rééducatives.

Projets médico-soignants notamment associés

Mise en place d'un centre de technologies OMICS (NEOMICS) en Bourgogne-Franche-Comté et dynamique pilote d'extension du dépistage néonatal en France à plus d'une centaine de maladies traitables ou actionnables avant l'âge de 5 ans par le séquençage génomique (PERIGENOMED)

Lutte contre les problèmes de nutrition (Alimentations thérapeutiques, Centre Spécialisé de l'Obésité et Unité Transversale de Nutrition)

Développement de la collaboration interdisciplinaire et interservices pour améliorer la rééducation précoce en MCO

Dynamique « Dépistage précoce du cancer »

Projet « Les 1000 premiers jours » : Déploiement d'une équipe ressource dédiée à l'accompagnement de l'allaitement maternel et création du Centre d'Action Médico-Social Précoce hospitalier (CAMSP) pour accompagner les nouveau-nés et leur famille après une hospitalisation en réanimation/néonatalogie

Cancérologie

La prise en charge des cancers est au cœur de la stratégie médicale, soignante et scientifique du CHU Dijon Bourgogne. **C'est un axe prioritaire** témoignant de l'engagement quotidien des équipes pour apporter des réponses aux besoins exprimés par les patients et contribuer à produire et transmettre des savoirs à travers des projets de recherche ambitieux et des actions d'enseignement dynamiques. Le nouveau projet d'établissement va conforter le CHU en tant qu'établissement pivot régional sur cette thématique. Ce programme hospitalo-universitaire en cancérologie est le fruit d'une réflexion transdisciplinaire.

- Le CHU Dijon Bourgogne dispose déjà d'un **lieu dédié concentrant la plupart des moyens humains, techniques, thérapeutiques et organisationnels (UMAC)** à l'accueil de patients atteints de cancer. Le nouveau projet d'établissement va renforcer significativement ces moyens via le projet UMAC 2. Ce dernier se traduit par un projet d'extension capacitaire pour faire face aux besoins croissants du territoire. Il vise également à améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des patients et de leurs familles ou aidants, à augmenter les espaces de consultation et de prise en charge ambulatoire, à adapter les locaux aux évolutions thérapeutiques et à accueillir de nouvelles équipes comme l'onco-pédiatrie.
- Le CHU réaffirme son positionnement fort sur l'ensemble des pathologies oncologiques, disposant d'une offre de recours et de proximité dans la prise en charge de **la majeure partie des tumeurs solides (cancers pulmonaires, digestifs, cutanés, gynécologiques et urologiques) et liquides (hématologie). Il propose une réponse adaptée à la prise en charge de tous avec deux axes populationnels forts : l'onco-pédiatrie et l'onco-gériatrie.**

- Le CHU Dijon Bourgogne va poursuivre **ses collaborations avec les acteurs de la cancérologie sur la région Bourgogne et Centre/Sud Haute-Marne.** En travaillant étroitement avec les structures environnantes (publiques et privées) et les acteurs de la ville, il s'agit d'abord de faciliter l'accès rapide aux expertises rares et à l'arsenal diagnostique et thérapeutique de pointe du CHU. L'objectif est également de favoriser des prises en charge plus adaptées en proximité ou au sein du lieu de vie du patient (chimiothérapie à domicile en hématologie, recours à l'HAD, réalisation des examens de contrôle et de suivi...) avec une attention particulière accordée à la prise en charge pédiatrique.



- Ce nouveau projet d'établissement va rendre plus lisibles les filières oncologiques du CHU à travers une **structuration des parcours et l'optimisation de l'ensemble des étapes** : facilité d'accès aux techniques de dépistage (cancers bronchiques) et réactivité du diagnostic (parcours de dépistage et de diagnostic rapide en oncologie digestive), pertinence dans l'orientation thérapeutique (développement du traitement focal du cancer de la prostate). Pour répondre aux enjeux d'amélioration de l'expérience patients/aidants, une offre pluridisciplinaire de soins de support et la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs constituent également des axes de ce projet d'établissement.

■ **Les activités support aux prises en charge cliniques** sont au cœur de ce programme hospitalo-universitaire. Un axe pharmaceutique, avec la robotisation de la préparation des solutions injectables anti-cancéreuses et la sécurisation de la préparation et de l'administration des traitements anti-cancéreux. Un axe biologique, avec un vaste projet hospitalo-universitaire d'Anatomopathologie : passage à la pathologie numérique, intégration d'outils d'intelligence artificielle, diagnostic histo-moléculaire intégré. En parallèle, le projet de rationalisation et de structuration des analyses histologiques, phénotypiques et moléculaires dans le domaine onco-hématologique va améliorer la qualité du diagnostic et du suivi comme la coordination des soins.

■ **L'amélioration continue des techniques diagnostiques et des thérapeutiques est un engagement pris par le CHU à travers ses activités de recherche et d'innovation.** Proposant d'ores et déjà des stratégies thérapeutiques de pointe (Car-T cells), cette dynamique va se poursuivre que ce soit à travers l'utilisation des outils de la télémédecine ou de l'intelligence artificielle dans le suivi de certains cancers (télé-expertise en oncologie dermatologique) ou encore l'intégration de la technique innovante du BIONANO pour obtenir une vision globale et détaillée des anomalies génétiques associées au cancer. Le CHU Dijon Bourgogne va renforcer l'accès des patients à l'innovation et aux essais thérapeutiques nationaux et internationaux : réduction

des délais d'inclusion des patients dans les essais thérapeutiques (Oncologie digestive), intensification de la recherche autour de nouvelles techniques chirurgicales (Oncologie urologique), coordination entre recherche clinique et fondamentale (Oncologie dermatologique).



Ce qu'il faut retenir

- **Acteur de recours et de proximité**, leader dans la prise en charge de la majeure partie des tumeurs solides et liquides, qui apporte une réponse aux besoins de l'ensemble des populations avec un accent mis sur l'oncologie pédiatrique et l'onco-gériatrie.
- **Établissement mobilisé** dans la coordination des acteurs hospitaliers et de ville de la région.
- **Structuration des parcours** de prise en charge et optimisation de l'ensemble des étapes.
- **Innovations pharmaceutiques et biologiques.**
- **Recherche et innovation** au service de l'amélioration continue des techniques diagnostiques et des thérapeutiques.

Projets médico-soignants notamment associés

Réaménagement et extension des locaux de l'UMAC (Unité Médicale Ambulatoire de Cancérologie) et de l'Hématologie pour répondre à la croissance d'activité et aux enjeux des nouvelles thérapeutiques et améliorer le parcours patient

Création d'un poste d'infirmier coordinateur en Oncologie pédiatrique

Structuration d'une Unité d'expertise régionale en onco-dermatologie

Déploiement des pratiques avancées dans la coordination des prises en charge en onco-gériatrie

Amélioration de la prise en charge en cancérologie digestive (développement de l'activité, structuration du parcours, amélioration des relations Ville/Hôpital)

Nouvelles technologies et pratiques de traitement focal du cancer de la prostate

Mise en place d'une filière rapide dédiée à la prise en charge d'une opacité thoracique suspecte

Déploiement d'une solution mobile pour sécuriser l'administration des chimiothérapies et biothérapies (dans le logiciel CHIMIO)

Robotisation de la préparation des préparations injectables

Extension du service de Pathologie et d'Anatomopathologie pour permettre le développement d'activités et la poursuite des innovations diagnostiques (pathologie numérique, biopsie liquide, séquençage haut débit...) dans la prise en charge de la cancérologie

Démarche de structuration et de rationalisation du processus diagnostique des pathologies onco-hématologiques

Chirurgie et interventionnel



La proposition d'une offre chirurgicale et interventionnelle publique au service de la population bourguignonne est l'ambition affirmée par ce programme hospitalo-universitaire. Dans un contexte concurrentiel fort, et tout en développant des coopérations avec les autres acteurs du territoire, c'est un engagement pris par les équipes chirurgicales et interventionnelles du CHU. Ce programme répond à un double enjeu : proposer une offre de recours, unique sur la région, et dont la responsabilité n'est confiée qu'aux structures hospitalo-universitaires, mais également répondre à des besoins de proximité sur une large palette de disciplines chirurgicales.

- **Le renforcement du positionnement du CHU sur ses activités de recours ultra-spécialisées** est un axe majeur de ce nouveau projet d'établissement. Le CHU Dijon Bourgogne va ainsi consolider l'activité **de greffe rénale à partir de donneurs vivants**. Face au constat d'une demande croissante et de délais d'accès longs et pour rester dans le cercle des acteurs dynamiques, le CHU engagera des moyens pour informer sur les bénéfices de la transplantation, faciliter le travail de l'équipe de coordination des greffes, améliorer la disponibilité des blocs et développer l'activité de donneurs « ABO incompatibles ».
- Le CHU, disposant d'un plateau technique de pointe et équipé depuis juin 2023 de deux salles multimodales, souhaite contribuer **au développement de prises en charge interventionnelles complexes, multidisciplinaires et innovantes (chirurgie hybride et imagerie interventionnelle de pointe)**. A ce titre, la création d'un centre d'expertise des malformations vasculaires complexes cérébrales et médullaires va permettre de développer et de faciliter l'accès à ces modalités de prise en charge uniques sur la région, en

proposant la réalisation, en une seule séquence et sur la même table opératoire, du geste de neuroradiologie interventionnelle et du geste neurochirurgical.

- Dans un contexte de vieillissement de la population, le CHU Dijon Bourgogne souhaite **améliorer la réponse chirurgicale proposée aux populations âgées**. Cet objectif passe par la création d'une Unité Péri-Opératoire de Gériatrie Traumatologique qui proposera une offre de soins experte et adaptée et favorisera des délais de prise en charge optimaux. Au-delà d'une structure, le CHU souhaite proposer un parcours de prise en charge coordonné et dédié au sujet âgé qui se traduira par une coopération renforcée avec le département de médecine d'urgence universitaire de l'établissement et des partenariats avec les structures de SMR gériatriques du territoire.
- Au service de l'expérience patient et pour favoriser des retours à domicile plus rapides et dans des conditions optimales en termes de qualité et de sécurité, ce nouveau projet d'établissement va permettre de **développer des pratiques innovantes d'organisation et d'optimisation des parcours chirurgicaux**. Des premières initiatives ont d'ores et déjà permis de développer des pratiques de *fast track* en travaillant à la proposition de parcours sans rupture de prise en charge, où chaque étape est étroitement coordonnée.
Par ailleurs, la poursuite du déploiement de la démarche de réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC) à l'ensemble des disciplines chirurgicales du CHU Dijon Bourgogne permettra aux patients de bénéficier de parcours de prise de charge limitant les impacts de l'intervention et favorisant une récupération post-chirurgicale plus rapide.

■ Sensible aux enjeux de qualité et de sécurité des prises en charge chirurgicales et interventionnelles, une attention particulière est accordée à **l'optimisation et à la modernisation de certains processus critiques au bloc opératoire**. C'est à ce titre que le CHU engagera une révision du processus de gestion des dispositifs médicaux stériles et implantables via la mise en place d'une gestion des stocks déportés et des dépôts par puces RFID.

■ Le CHU Dijon Bourgogne engagera une réflexion autour de la conception **d'une structure dédiée aux techniques interventionnelles et chirurgicales mini-invasives** tant dans le cadre de l'accélération de son virage ambulatoire, que pour renforcer ses missions de dépistage, ou encore en soutien à certains parcours de recours comme la cancérologie. Cette entité distincte positionnera le CHU Dijon Bourgogne comme un acteur de référence et précurseur dans le développement de prises en charge chirurgicales et interventionnelles de pointe, confortant ses missions d'établissement de référence sur la région Bourgogne.



Ce qu'il faut retenir

- **Renforcement** du positionnement du CHU sur ses activités de recours ultra-spécialisées (greffe).
- **Développement** de prises en charge interventionnelles complexes, multidisciplinaires et innovantes (chirurgie hybride).
- **Amélioration** de la réponse chirurgicale aux populations âgées.
- **Développement** de pratiques innovantes d'organisation et d'optimisation des parcours chirurgicaux.
- **Sécurisation** de la gestion des dispositifs médicaux stériles et implantables.
- **Réflexion** relative à la conception d'une structure dédiée aux techniques interventionnelles et chirurgicales mini-invasives.

Projets médico-soignants notamment associés

Extension du service d'endoscopie digestive adultes pour augmenter l'activité en lien avec le dépistage, la réduction des délais et le développement des techniques de pointe d'endoscopie notamment mini-invasives

Extension et réorganisation de l'activité de Gestion des Risques en Endoscopie pour répondre au projet de développement de l'activité en endoscopie

Extension de la capacité de la salle de réveil afin de répondre au développement de l'activité interventionnelle

Réorganisation et développement de la chirurgie ambulatoire pour répondre aux besoins d'augmentation d'activité et d'amélioration du parcours patient

Centre d'expertise des malformations vasculaires complexes cérébrales et médullaires : développement des techniques de « traitement multimodal »

Mise en place de la gestion des DMS et DMI au bloc opératoire par puces RFID

Rayonnement et développement de l'activité de greffes rénales à partir de donneurs vivants

Déploiement des pratiques de RAAC en chirurgie vasculaire, cardiaque et thoracique et généralisation à l'ensemble des disciplines chirurgicales du CHU

Création d'une Unité Péri-Opératoire de Gériatrie Traumatologique

Réflexion autour de la création d'une structure innovante dédiée à la chirurgie mini-invasive et à l'interventionnel non chirurgical



Santé mentale et neurosciences

Plus de 40 % de la population mondiale souffre d'une affection neurologique et 30 % des Français présentent une maladie ou une fragilité mentale au cours de leur vie. Au-delà du poids qu'elles pèsent sur le système de santé et des enjeux organisationnels qui en découlent, psychiatrie et neurologie sont des disciplines historiquement et fortement intriquées. A titre d'exemple, dépression ou troubles anxieux sont désormais largement reconnus comme des facteurs de risque d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) ou de maladies neurocognitives telles que la maladie d'Alzheimer. Inversement, de nombreux patients porteurs de maladies neurologiques ont une expression clinique inaugurale ou développeront une symptomatologie psychiatrique au cours de leur suivi. Ce nouveau projet d'établissement souhaite proposer une réponse innovante et intégrée face à ces enjeux de santé publique majeurs.

En santé mentale, le CHU Dijon Bourgogne dispose d'une offre universitaire complète dédiée à la prise en charge des patients adultes et enfants. Face à une forte croissance des demandes de prise en charge, accentuée depuis la crise sanitaire et dans un contexte de démographie médicale particulièrement contraint, le CHU renforce la réponse aux besoins d'un vaste bassin de vie. Il fait de la santé mentale et des neurosciences une priorité du projet d'établissement, avec un programme hospitalo-universitaire ambitieux susceptible de satisfaire les enjeux d'une psychiatrie intégrative et moderne. Une ambition institutionnelle forte qui s'appuie sur une refonte architecturale majeure au service des évolutions scientifiques et fonctionnelles de la discipline :

- **La construction d'un bâtiment de santé mentale adultes, adolescents et enfants unique**, disposant également d'un plateau technique moderne, est une réponse aux enjeux de la psychiatrie du XXI^{ème} siècle. Cette initiative va regrouper dans un espace commun les équipes des services de psychiatrie adultes et de psychiatrie de l'enfant permettant un parcours global, adapté aux différents stades de la vie. Une offre de prise en charge complète sera proposée au sein de ce bâtiment : hospitalisations complète et de jour, unités de soins intensifs et de soins psychiatriques aigus/sub-aigus, unité transversale de soins somatiques, CMP et CATTP, centre scolaire et appartements thérapeutiques.
- Le CHU Dijon Bourgogne étoffe son offre pour accompagner **l'émergence de nouvelles activités relevant d'une psychiatrie de niveau 3**. A ce titre, ce nouveau projet d'établissement accompagne l'évolution des thérapeutiques associées, requérant de plus en plus de traitements spécifiques à dispenser dans des plateaux techniques adaptés (la suicidologie, les troubles de l'humeur, les troubles des conduites alimentaires ou encore la psychiatrie du sujet âgé).
- En capitalisant sur une « culture métier » commune, le CHU Dijon Bourgogne souhaite promouvoir **une approche intégrative de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée (parcours de vie du patient)**. La gestion de ces transitions est critique dans le projet thérapeutique



du patient. Elle nécessite la mise en place d'organisations performantes, de locaux et d'espaces de travail adaptés, favorisant le travail collaboratif des équipes de psychiatrie adultes et de psychiatrie pédiatrique, ainsi qu'une collaboration étroite et de proximité avec l'ensemble des services MCO de l'établissement.

- À travers l'ambition portée par ce programme hospitalo-universitaire, le CHU Dijon Bourgogne souhaite **faciliter l'accès aux soins somatiques pour les patients atteints de troubles psychiques**. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour permettre la proposition d'une réponse thérapeutique globale et de qualité, nécessitant une coordination efficace entre psychiatres et somaticiens, psychiatrie et médecine de ville.
- L'ADN de la psychiatrie universitaire du CHU Dijon Bourgogne est articulé autour d'un ancrage clinique et scientifique aux disciplines MCO de l'établissement. Cette approche intégrative va permettre le **développement d'une activité de recherche somato-psychique dynamique, pluridisciplinaire et collaborative**. Des premières thématiques de travail sont d'ores et déjà identifiées ou mises en œuvre : l'impact somatique de la maladie mentale en termes d'inflammation et de dysrégulations cardio-métaboliques ou encore l'influence de déterminants psychiques associés au stress dans des affections métaboliques et inflammatoires chroniques.

De plus, le CHU Dijon Bourgogne a accompagné l'essor des neurosciences au cours de ces dernières années, marquées par des progrès diagnostiques majeurs et l'émergence de thérapeutiques ciblées complexes.

Fort d'une stratégie de développement des différentes surspécialités- valorisée par l'agrément d'une dizaine de centres de référence ou compétence, le service hospitalo-universitaire de Neurologie se situe à la pointe d'une prise en charge couvrant tous les domaines des neurosciences, lui conférant un rôle pivot de recours régional et s'appuyant sur une recherche clinique, épidémiologique et translationnelle de haut niveau.

■ La gamme de l'offre de soin neurologique s'étend de la gestion des urgences au suivi des affections chroniques. Ainsi, le maillage territorial de la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC) s'est étoffé par la mise en place d'un réseau de télé-médecine reliant l'Unité de Soins Intensifs Neurovasculaires (USINV) du CHU Dijon Bourgogne aux services d'urgences de vingt établissements de santé de la région Bourgogne et du Sud Haut-Marnais. Ce réseau télé-AVC, actuellement le plus vaste de France, permet ainsi aux patients de bénéficier d'une expertise neurovasculaire en urgence sur l'ensemble du territoire et un accès à des thérapeutiques efficaces (thrombolyse intraveineuse, thrombectomie mécanique, etc). En réponse à une augmentation du nombre d'AVC liée au vieillissement de la population, le CHU Dijon Bourgogne a engagé **une dynamique de développement de ses activités de médecine neuro-vasculaire** au sein d'un nouveau bâtiment moderne répondant aux exigences de la récente réforme des soins critiques.

■ Concernant la prise en charge post-AVC, **l'expérimentation DIVA (Dijon Vascular Project)**, entrant dans le cadre de l'article L51 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale, a permis l'élaboration d'un parcours de soins visant à adapter le suivi au plus proche des patients, en renforçant la collaboration ville-hôpital au sein du territoire du GHT 21-52 et en s'appuyant sur une expertise pluri-professionnelle ainsi que sur le développement de la santé numérique. La généralisation à venir de ce parcours permettra d'optimiser la prévention et l'identification précoce des complications après un AVC.

■ L'évolution démographique implique également une hausse du nombre de patients souffrant de maladies neurodégénératives. S'appuyant sur le Centre Mémoire Ressources Recherche (CMRR) dédié aux troubles cognitifs (maladie d'Alzheimer et apparentées) et le Centre Expert

Parkinson du service hospitalo-universitaire de Neurologie, le CHU Dijon Bourgogne porte une ambition forte pour répondre aux besoins présents et à venir, représentant un enjeu majeur de santé publique. **La création récente et originale d'un hôpital de jour dédié aux troubles cognitifs et pathologies du mouvement** offre une opportunité d'un accueil dédié des patients de la région souffrant de maladies neurodégénératives, reposant sur une prise en charge pluridisciplinaire complexe et un plateau technique de pointe. Cette activité s'inscrivant dans des parcours experts ciblés permettra l'accès pour les patients aux thérapies innovantes en cours d'implémentation ou de développement, qui modifieront profondément le pronostic des malades.



Ce qu'il faut retenir

- **Construction** d'un seul et unique bâtiment de santé mentale adultes, adolescents et enfants disposant également d'un plateau technique moderne.
- **Accompagnement** de l'émergence de nouvelles activités relevant d'une psychiatrie de niveau 3.
- **Approche** intégrative de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée (parcours de vie du patient).
- **Accès facilité** aux soins somatiques pour les patients atteints de troubles psychiques.
- **Développement** d'une activité de recherche somato-psychique dynamique, pluridisciplinaire et collaborative.
- **Dynamique** de développement des activités de médecine neuro-vasculaire.
- **Développement** de l'hôpital de jour dédié aux troubles cognitifs et pathologies du mouvement et implémentation des thérapies innovantes.

Projets médico-soignants notamment associés

Création d'un nouveau bâtiment de psychiatrie regroupant la prise en charge de l'enfant de l'adolescent, de l'adulte et du patient âgé et permettant le développement de nouvelles prise en charge et de la recherche

Relocalisation du centre de ressources autisme

Création d'un centre Médico-psychologique dédiés à l'accueil et la prise en charge des enfants et des adolescents

Parcours experts

Le CHU Dijon Bourgogne assure des missions de recours et d'expertise régionale dans la prise en charge de pathologies médicales et chirurgicales complexes et très souvent chroniques. Acteur pivot dans la coordination et la gradation des soins, l'action du CHU dans le cadre de ce programme hospitalo-universitaire s'oriente autour de la structuration de **12 grands parcours experts**.



En soutien à ces parcours, répondant tous à des pathologies complexes, le CHU souhaite favoriser la transversalité et la multidisciplinarité des approches et mettre à disposition ses plateaux techniques de pointe, hautement spécialisés, des thérapeutiques innovantes et des actions de prévention et d'éducation thérapeutique. Ces 12 parcours sont également le gage d'une dynamique de recherche et d'un enseignement de haut niveau. Ils apparaissent également comme la garantie d'accéder à l'innovation diagnostique et thérapeutique pour les patients à distance du bassin métropolitain. Les parcours emblématiques suivants sont représentatifs de ce programme hospitalo-universitaire « Parcours experts » :

- La création d'un institut régional universitaire du rachis va structurer **une filière pluridisciplinaire (médico-chirurgico-interventionnelle & rééducation) de prise en charge des pathologies rachidiennes sous toutes leurs formes**. Au cœur des orientations prises, l'établissement favorisera des prises en charge ambulatoires bénéficiant des principes de la RAAC, mettra à disposition des patients des innovations thérapeutiques, digitales et technologiques (dont imagerie 3D) et organisera une recherche clinique et fondamentale, en partenariat avec l'INSERM.
- La prise en charge des troubles pelvi-périnéaux nécessite une approche multidisciplinaire. Elle est réalisée autour

d'une fédération de compétences et d'expériences de différentes spécialités (urologie, gynécologie, gastro-entérologie, chirurgie digestive, chirurgie pédiatrique, neurophysiologie clinique, médecine physique et de réadaptation). Dynamique portée par le **centre expert de pelvipérinéologie, ce nouveau projet d'établissement va structurer plusieurs filières thématiques pour satisfaire les besoins exprimés au sein de la région Bourgogne : urologie de la femme, troubles pelvi-périnéaux complexes, vessie neurologique, neuro-urologie et neuro-sexologie**.

- Les maladies respiratoires sont au 3^{ème} rang des pathologies chroniques. Le CHU Dijon Bourgogne répond à cet enjeu par la **création d'un parcours expert et coordonné du patient atteint d'insuffisance respiratoire sévère**. Le parcours RESPIRE vise à améliorer l'accès au diagnostic et à optimiser le suivi des patients. Dans la mise en œuvre de ce parcours, une attention particulière sera accordée à la transition enfant-adulte, à l'assistance ventilatoire en phase aigüe (Unité Mobile de Ventilation Non Invasive), à l'organisation du retour à domicile ainsi qu'au développement de l'éducation thérapeutique.
- La mise en place d'un **parcours de coordination régionale de la lutte contre l'obésité en Bourgogne** est l'objectif porté par le Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) du CHU Dijon Bourgogne. Le regroupement dans un lieu



Ce qu'il faut retenir

unique des expertises issues des filières pédiatrie, adulte et chirurgie ainsi que l'accès facilité à un plateau technique de pointe (chirurgie de recours et techniques endoscopiques) faciliteront les missions confiées au CSO. Ce projet vise également à améliorer la prise en charge des patients accueillis dans des locaux mieux adaptés, qui permettront de faciliter la pluridisciplinarité des approches nécessaires dans ce type de prise en charge. Au cœur de cet espace dédié est également prévue l'installation de locaux de formation des étudiants en médecine de 2^{ème} et 3^{ème} cycle.

- Le CHU Dijon Bourgogne bénéficie de la labellisation de Centre de Référence des infections ostéo-articulaires (CRIOA). Face à une demande croissante, l'établissement souhaite proposer **un parcours de prise en charge ambulatoire et multidisciplinaire (infectiologues, orthopédistes, chirurgiens maxillo-faciaux, bactériologistes, infirmiers) dédié aux patients atteints d'infections ostéoarticulaires.**

- **La structuration** de parcours « de bout en bout » allant de la prévention au suivi des patients.
- **Un rôle d'expertise** et de coordination régionale réaffirmé par le CHU, ouvert sur l'extérieur et visant à favoriser la coopération des acteurs (hospitaliers et de ville).
- **Le souhait de diversifier** les prises en charge en développant de nouvelles offres en réponse aux besoins non couverts à la maille de la région.
- **La multidisciplinarité** des intervenants et l'hybridation des compétences pour valoriser chaque acteur et chaque métier et travailler à la juste répartition des rôles et responsabilités de chacun dans l'organisation des prises en charge.

Projets médico-soignants notamment associés

Développement de l'activité d'odontologie clinique et d'enseignement par la création de la filière de formation à l'UFR des Sciences de Santé de Dijon

Création d'une unité réunissant l'Unité Transversale d'Allergologie et l'Hôpital de jour des insuffisants respiratoires pour les patients de pneumologie non oncologiques

Construction d'un nouveau centre d'hémodialyse en partenariat avec l'association Santelys

Poursuite du projet Readaptic associant un nouveau bâtiment intelligent et de nouvelles filières de réadaptation innovantes pour accompagner le patient vers la restauration de son autonomie

Réorganisation et développement de l'activité d'ophtalmologie et de chirurgie réfractive pour optimiser les flux et créer de nouveaux parcours de prise en charge

Création d'un Institut Régional Universitaire du Rachis : Structurer une filière pluridisciplinaire (médico-chirurgico-interventionnelle & rééducation) de prise en charge des pathologies rachidiennes sous toutes leurs formes

Structuration d'un parcours ouvert sur la ville dédié à la prise en charge des comorbidités cardiovasculaires au cours des rhumatismes inflammatoires chroniques

Structuration et animation d'un Réseau de soins (Réseau POD) pour les patients vertigineux et acouphéniques

Optimisation et diversification de la prise en charge des patients en HDJ infectiologie (parcours de soins pour les patients atteints d'infections ostéoarticulaires/Programme ETP VIH)

Renforcement et développement du Centre Spécialisé de l'Obésité, offre de recours régional du CHU Dijon Bourgogne

Développement du programme de mise en place du traitement du diabète de type 1 par « pompe à insuline, en boucle fermée »

Rayonnement et diversification de l'action du centre expert de pelvipérinéologie (urologie de la femme, troubles pelvi-périnéaux complexes)

Développement de la filière régionale de prise en charge des maladies graves et/ou rares du foie

Renforcement et amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des patients atteints de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin tout au long de leur vie

Création de la CECICS : cellule expertise et coordination insuffisance cardiaque sévère et insuffisance cardiaque du sujet âgé

Création d'un parcours coordonné du patient atteint de maladie respiratoire du CHU à la région et au GHT (Parcours RESPIRE)



La diversification des réponses à proposer aux besoins de santé des patients est un engagement de modernisation et de transformation des modes d'organisation pris par le CHU Dijon Bourgogne. Il s'agit de tirer parti des innovations technologiques et organisationnelles, avec pour finalités un accès facilité aux expertises du CHU (certaines étant uniques à la maille de la région) qui s'exportent au-delà des murs de l'hôpital, une ouverture plus lisible sur la ville en articulation avec les acteurs du territoire, une plus grande réactivité et fluidité pour faire face aux besoins de proximité et aux situations urgentes. Cela passera par de nouvelles offres et de nouveaux services qui sont aujourd'hui des besoins clairement exprimés par les usagers-citoyens, les partenaires et les équipes.

■ Le CHU Dijon Bourgogne saisit, dans le cadre de son nouveau projet d'établissement, **les opportunités permises par le télésoin** avec la mise en place d'une plateforme de télémedecine spécialisée (téléexpertise, télésurveillance et téléconsultation avec une structuration comme « un service en tant que tel ») disposant de moyens humains, techniques et logistiques. Ce programme inscrit dans une stratégie volontariste l'amorçage, la structuration et la mise en œuvre de projets à fort impact régional (télésuivi des greffes, téléconsultations urgentes et programmées en pédiatrie) et renforce le positionnement du CHU comme établissement de référence régional.

■ Pour permettre des prises en charge « hors les murs » de l'hôpital, mieux coordonner les relations hôpital-ville et contribuer à désengorger les structures d'hospitalisation, le CHU souhaite prendre **le virage de l'hospitalisation à domicile, avec un accent fort mis sur une offre ultra-spécialisée et de recours régional** qui n'existe pas aujourd'hui. Deux premiers axes de développement sont aujourd'hui identifiés et concernent l'hématologie, pour développer les alternatives à l'hospitalisation de jour dans le cadre d'administration de chimiothérapies, et la néonatalogie, pour favoriser le retour à domicile précoce des nouveaux-nés.

■ Enfin, **la diversification et l'amélioration des réponses aux besoins de prise en charge des soins non programmés** vont se traduire par la mise en œuvre de plusieurs leviers qui vont soutenir un vaste projet de réorganisation des urgences au CHU Dijon Bourgogne. Le renforcement du service d'accès au soin pour la Côte-d'Or et la Nièvre va faciliter la structuration de l'amont, pour gagner en anticipation et en réactivité dès qu'un besoin est exprimé, avec la poursuite du développement des régulations spécialisées. La mise en place d'unités mobiles préhospitalières paramédicales, le renforcement des transports infirmiers inter-hospitaliers (T2IH), la hotline gériatrique ou le développement de pratiques d'admissions directes dans les services de soin pour des filières bien fléchées (filière des traumatisés graves ou filière des pathologies digestives médico-chirurgicales) seront des leviers importants pour désengorger le service d'accueil des urgences et améliorer la réponse du CHU aux besoins de santé urgents du territoire.



Ce qu'il faut retenir

- **Engagement** de modernisation et de transformation des modes d'organisation du CHU Dijon Bourgogne.
- **Développement** d'une plateforme de télémedecine spécialisée.
- **Virage** de l'hospitalisation à domicile avec une offre ultra-spécialisée et de recours régional.
- **Diversification** et **amélioration** des réponses aux besoins de prise en charge des soins non programmés.

Projets médico-soignants notamment associés

Structuration d'un service de télémedecine spécialisée et d'une plateforme d'amorçage et d'accompagnement des projets télémedecine débutants pour soutenir la dynamique Télémedecine du CHU Dijon Bourgogne (IRC, Urgences pédiatriques et pédiatrie, ...)

Développement d'une offre d'HAD de recours ultra-spécialisée (hématologie, néonatalogie)

Restructuration globale des urgences adultes : développement d'activité, réorganisation des flux, mise en place de nouveaux parcours patients

Poursuite du déploiement du projet S@S pour la Côte-d'Or et la Nièvre : mise en place d'un guichet unique d'accès aux soins non programmés intégrant des régulations spécialisées

Création d'un Centre Régional d'Accueil des Traumatisés Graves (CRATS)

Création d'une filière dédiée de soins non programmés en pathologies digestives

Mise en place d'une procédure d'intégration des IDE au SMUR en lien avec la qualité et la sécurité de prise en charge

Déploiement d'Unités Mobiles Hospitalières Paramédicales

Renforcement et réorganisation de la hotline gériatrique et des prises en charge en hôpital de jour pour les urgences gériatriques

Responsabilité populationnelle

A la fois établissement de recours et de proximité, le CHU Dijon Bourgogne est l'hôpital de tous les publics. À ce titre, ce nouveau projet d'établissement réaffirme l'engagement dans ses missions de santé et de services publics, au bénéfice de l'ensemble de la région et particulièrement auprès des populations les plus vulnérables ou dans le cadre de la prise en charge de certains événements de la vie. C'est toute l'expertise, tout le savoir-être et tout le savoir-faire des équipes qui sont mobilisées dans cette prise de responsabilité populationnelle majeure, au cœur de l'action hospitalo-universitaire du CHU.

■ **La proposition d'un nouvel espace moderne et innovant pour les femmes et parturientes de la région** est une réponse aux difficultés des autres acteurs du territoire. Elle est également adaptée au positionnement du CHU en tant que maternité universitaire de référence au niveau régional. Une **maternité de demain**, mettant l'accent sur la coordination Ville-Hôpital, qui souhaite favoriser des parcours physiologiques (maison des naissances) et diversifier ses prises en charge en structurant de nouvelles filières de soins gynécologiques (endométriose) et obstétricales (dépistage du premier trimestre de la grossesse).



■ En adéquation avec les ambitions nationales, l'accueil des populations en situation de handicap est un enjeu institutionnel majeur avec pour objectif **l'intégration de la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap**. La mise en place d'une structure interne au



Ce qu'il faut retenir

- **Programmation** d'une « maternité de demain ».
- **Intégration** de la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap.
- **Accompagnement** des femmes en difficulté, en situation de précarité ou victimes de violences.
- **Renforcement** de la filière « personnes âgées ».
- **Augmentation** de l'offre de soins proposée à la population carcérale.

CHU permettant l'accès aux soins somatiques pour les personnes en situation de handicap dyscommuniquantes et/ou dyscompliantes va relever ce défi et rendre accessible le parcours de droit commun de tout patient. De plus, face à l'absence de réponse sur le territoire bourguignon, le CHU mettra en place une offre rééducative pédiatrique, autour d'un plateau fonctionnel pluridisciplinaire en charge du dépistage précoce, du diagnostic et de la rééducation/réadaptation dans le domaine du handicap de l'enfant.

■ La mise en place d'une maison des femmes en Côte-d'Or est une avancée majeure portée par le CHU dans **l'accompagnement des femmes en difficulté, en situation de précarité ou victimes de violences**. Initiative en partenariat avec le groupe VYV Santé, il s'agit d'une réponse du CHU au plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023-2027), permettant de proposer aux femmes en situation de vulnérabilité d'accéder à un espace dédié et identifié avec une prise en charge multidisciplinaire incluant une voie d'entrée médicale, sociale, associative ou judiciaire.

■ **Le renforcement de la filière « personnes âgées » en réponse au vieillissement de la population** se traduit dans ce nouveau projet d'établissement par des améliorations des conditions d'accueil des personnes âgées (rénovation de l'hôpital gériatrique) mais également par la structuration de filières et parcours de soins pour lesquels le positionnement du CHU en tant qu'établissement de recours est majeur : rééducation et évaluation gériatriques, prise en charge de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (MAMA), onco-gériatrie, traumatologie-gériatrie.

■ **La responsabilité du CHU vis-à-vis de la population carcérale** trouve une réponse concrète via l'unité sanitaire somatique de la maison d'arrêt dont l'offre va s'étoffer pour s'adapter aux besoins des détenus : offre de soins bucco-dentaires et de kinésithérapie.

Projets médico-soignants notamment associés

Reconstruction de l'EHPAD de Champmaillot

Poursuite du projet de réhabilitation de l'Hôpital d'Enfants

Volet pédiatrique du projet READAPTIC : Développement des soins médicaux et de réadaptation en pédiatrie (0-18 ans, en hospitalisations complète et partielle)

Structuration de l'accès aux soins somatiques pour les personnes en situation de handicap dyscommuniquantes et/ou dyscompliantes

Maternité de demain : Amélioration des conditions d'accueil, développement de l'activité et diversification des filières de prise en charge gynécologiques

Création de la maison des femmes de Dijon

Rénovation bâtementaire et diversification de l'offre de SSR Gériatrique

Développement d'une offre de Soins Médicaux et de Réadaptation en gériatrie avec mentions « oncologie hématologie » et « oncologie »

Prises en soins transversales



Ce nouveau projet d'établissement priorise des prises en charge cliniques transversales, indispensables à de nombreux parcours de soins, parfois atypiques dans leur organisation et leur financement mais n'en mobilisant pas moins des expertises importantes des équipes.

Il s'agit d'innover dans les services proposés, de développer une offre experte auprès des services cliniques voire de structures extérieures (via des compétences rares internes au CHU d'ores et déjà en place) et de contribuer à l'amélioration significative de l'expérience patient.

- En articulation avec les orientations prises sur ce thème en termes de prévention et dépistage, **la lutte contre la dénutrition est au cœur des préoccupations du CHU** avec la proposition de création d'une Unité Transversale de Nutrition. Cette structure universitaire et pluridisciplinaire sera en charge d'apporter, suite à une évaluation, une réponse thérapeutique et un suivi adaptés et efficaces. Le déploiement d'approches d'alimentations thérapeutiques et l'action portée par le Centre Spécialisé de l'Obésité du CHU compléteront l'arsenal proposé par le CHU Dijon Bourgogne en réponse à cet enjeu de santé publique majeur.
- **Le développement d'une culture palliative, centrée sur le patient plus que sur sa pathologie**, est un défi majeur à relever dans de nombreuses situations chroniques, évolutives et complexes. Ce nouveau projet d'établissement va promouvoir et diffuser largement une culture palliative via des actions de formation et de sensibilisation aux questions éthiques de fin de vie. Il s'agira également de renforcer l'offre actuelle en pensant

un lieu dédié, maillon entre l'Unité de Soins Palliatifs et l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs, au sein duquel l'équipe de soins palliatifs pourra être prescriptrice ou proposer un suivi ambulatoire.

- Au service de la région, le CHU Dijon Bourgogne souhaite **structurer l'offre de prise en charge interventionnelle de la douleur** en mettant en place une réponse hospitalo-universitaire innovante aux difficultés rencontrées pour traiter au mieux la douleur aiguë, transitionnelle et chronique résistante aux antalgiques usuels. La création d'une unité dédiée et d'équipes référentes (pour du conseil aux équipes de soins), animées par des missions de recherche et d'enseignement, mettra à disposition des patients des innovations thérapeutiques et alternatives médicamenteuses de pointe (stimulation magnétique transcrânienne répétée, analgésie loco-régionale échoguidée avec neurolyse temporaire des nerfs).
- La mise en place d'accès vasculaires concerne une part significative de services cliniques. Ces gestes, non dénués de iatrogénies parfois sévères, requièrent un accès **facilité à une expertise « Abords Vasculaires » dès lors qu'un risque de complication est suspecté**. Ce sera la mission d'une unité dédiée du CHU Dijon Bourgogne, disposant de personnels dédiés et formés aux dernières techniques. Cette équipe sera en charge d'identifier les patients présentant un risque de voie veineuse difficile, de contribuer à une meilleure gestion des accès vasculaires et de leurs indicateurs et de diffuser des protocoles dans le cadre d'une coordination transversale et pluridisciplinaire.
- Face à des profils patients vieillissants et de plus en plus complexes, **la lutte contre la perte d'autonomie fonctionnelle nécessite une réponse structurée, précoce et adaptée aux besoins des patients**. C'est l'objectif des équipes de rééducateurs du CHU Dijon Bourgogne, prestataires historiques de soins de rééducation pour les patients de toutes les unités de MCO, réanimations et pédiatrie de l'établissement. Il s'agit d'améliorer la détection des besoins de rééducation, de sensibiliser et former les soignants à la mobilisation précoce et à la bonne installation du patient et de contribuer à la bonne orientation des patients à la sortie du court séjour.



Ce qu'il faut retenir

- **Lutte** contre la dénutrition des patients hospitalisés.
- **Développement** d'une culture palliative, centrée sur le patient.
- **Structuration** de la prise en charge interventionnelle de la douleur.
- **Accès** permis à une expertise « *Abords Vasculaires* » dès lors qu'une complication est suspectée.
- **Lutte** contre la perte d'autonomie fonctionnelle des patients hospitalisés dans les unités MCO, en réanimation et en pédiatrie.

Projets médico-soignants notamment associés

« *Lutte contre les problèmes de nutrition* »
(Alimentations thérapeutiques, Centre Spécialisé de l'Obésité et Unité Transversale de Nutrition)

Développement et diversification de l'offre de soins palliatifs du CHU

Développement d'une offre innovante et interventionnelle de prise en charge de la douleur

Mise en place une équipe de recours en cas de difficultés d'abord vasculaire

Développement de la collaboration interdisciplinaire et interservices pour améliorer la rééducation précoce en MCO

Qualité des soins et engagement du patient

L'amélioration de la qualité des soins et l'attention accordée à la sécurité des patients sont une priorité du CHU Dijon Bourgogne. C'est à ce titre que la politique qualité/risques de l'établissement a été revue en 2022, avec la mise en place d'une dynamique impliquant un engagement collectif et le développement d'une culture commune à l'ensemble des professionnels et s'appuyant sur les représentants des usagers et l'expérience des patients pour progresser. En juin 2023, le CHU Dijon Bourgogne a été certifié avec la mention « Qualité des soins confirmée » par la Haute Autorité de Santé (HAS), récompensant l'implication remarquable et le haut niveau de compétences de tous les professionnels de l'établissement. Ce nouveau projet d'établissement priorise plusieurs actions pour renforcer la qualité et la sécurité des soins.

■ **Le développement d'une culture qualité / sécurité au sein des pôles et des services** doit passer par la présence sur le terrain d'ambassadeurs et de référents mobilisés dans des actions de sensibilisation et d'information des équipes. De plus, le déploiement auprès de services expérimentateurs de certaines démarches qualité (démarche PACTE, accréditation...) va contribuer à diffuser ces approches et pratiques au service de l'amélioration des prises en charge et de la qualité de vie au travail (amélioration de l'attractivité aux métiers du soin et fidélisation des équipes).

■ Le CHU souhaite poursuivre le déploiement de **démarches d'évaluations internes** (par le biais de parcours/patients traceurs, audits, enquêtes de satisfaction...) et **d'analyses des causes** suite aux déclarations d'évènements indésirables, lors de CREX, RETEX ou RMM. Les équipes seront accompagnées pour être actrices de ces démarches et pouvoir en tirer des plans d'actions concrets à déployer sur le terrain.

■ Dans le cadre du soutien aux démarches de certification et d'accréditation des **secteurs normés** de l'établissement, le CHU Dijon Bourgogne souhaite engager **des innovations majeures pour sécuriser le circuit des produits de santé**. L'intelligence artificielle trouve ici un terrain d'application fort permettant une aide à la décision en pharmacie clinique pour réduire le risque d'erreur médicamenteuse. Cette initiative vient en complément d'investissements réalisés autour des enjeux d'informatisation et d'automatisation du circuit des produits de santé (armoires sécurisées, dossier transfusionnel, Pharm'avenir).

■ Le CHU Dijon Bourgogne souhaite renforcer **l'implication des patients et des aidants dans le projet de soin et dans la vie institutionnelle de l'établissement**. Le déploiement du concept de « patient expert » sera une réponse pertinente, permettant aux patients d'être parties prenantes des projets mis en œuvre par les équipes de l'établissement. De même, **l'engagement du patient dans son parcours de prise en charge** implique une meilleure communication à son égard sur des thématiques comme les directives anticipées ou le rôle de la personne de confiance ou de la personne à prévenir.



Ce qu'il faut retenir

- **Développement** d'une culture qualité / sécurité au sein des pôles et des services.
- **Poursuite** des démarches d'évaluations internes et d'analyse des causes lors de CREX, RETEX ou RMM.
- **Engagement** du patient dans son parcours de prise en charge et développement d'une démarche d'expérience patient.
- **Sécurisation** renforcée du circuit clinique des produits de santé.

Projets médico-soignants notamment associés

Développement de la culture qualité sécurité au sein des pôles et services

Poursuite des démarches d'évaluations internes et d'analyses de causes au plus près du terrain

Sécurisation du circuit clinique des produits de santé

Implication des patients dans la vie institutionnelle de l'établissement

Promouvoir l'excellence de la recherche et de l'innovation



Une des lignes de force de l'organisation du CHU Dijon Bourgogne réside dans la **structuration d'un environnement de recherche et d'innovation riche mais à taille humaine, en proximité avec le soin.**

Le CHU Dijon Bourgogne bénéficie d'un écosystème d'acteurs **institutionnels, académiques et industriels** avec lesquels il a tissé des liens solides. C'est un atout majeur ainsi qu'un gage d'attractivité pour l'ensemble des métiers du soin, de l'enseignement et de la recherche.

La période couverte par ce nouveau projet d'établissement devra permettre de consolider les liens existants à travers des projets portant sur les axes de recherche déjà identifiés. Il permettra aussi d'**élargir les partenariats** envisageables et d'initier des travaux sur des **thématiques émergentes**, à même de venir dynamiser l'activité de recherche et d'innovation de l'établissement dans les 5 à 10 ans.

Un **Comité scientifique externe**, constitué de personnalités scientifiques de haut niveau, accompagnera le CHU Dijon Bourgogne dans ces évolutions.

L'organisation efficace du **support à la recherche** au CHU Dijon Bourgogne autorise aujourd'hui la conduite de projets de plus en plus complexes. L'expertise acquise par ses équipes scientifiques et la qualité de l'accompagnement qui leur est proposé positionne le CHU Dijon Bourgogne comme

leader de l'activité de recherche en santé à l'échelle régionale et comme un établissement qui compte à l'échelle nationale. Le renforcement de dispositifs de soutien à la recherche et à l'innovation existants signera l'ambition de peser désormais également **à l'échelle européenne et internationale.**

L'intégration du CHU Dijon Bourgogne dans l'établissement public expérimental (EPE) « Université Bourgogne Europe » porté par l'Université de Bourgogne favorisera la réussite de cette ambition, avec des moyens mutualisés au service d'une force scientifique remarquable (rang mondial 701^{ème} - 800^{ème} au classement de Shanghai en 2023, porté par une recherche d'excellence dans les domaines Clinical Medicine (201-300^{ème} place) et Public Health (301-400^{ème} place). Cette dynamique de site favorise particulièrement la **recherche translationnelle** avec un modèle intégré de recherche dans le soin et de soin dans la recherche qui caractérise l'écosystème dijonnais.

Tous les professionnels seront encouragés à contribuer à la recherche et à l'innovation. Celle-ci peut être médicale, paramédicale ou couvrir d'autres champs, y compris organisationnel. Cet engagement doit aussi devenir celui de l'ensemble des acteurs de la santé en Bourgogne, y compris de la médecine de ville au regard notamment des enjeux d'amélioration des parcours.

Le CHU Dijon Bourgogne identifie un enjeu d'acculturation

à la recherche et à l'innovation de tous les professionnels de la santé et par là entend également initier une démarche ambitieuse sur la thématique de la recherche et de l'innovation responsables.

Pour contribuer à faire progresser l'excellence des prises en charge et soutenir l'efficacité du système de soins, ce nouveau projet d'établissement proposera un cadre pour favoriser l'**inclusion des patients** dans des essais cliniques et la **diffusion accélérée des innovations** dans les soins. A l'appui de cette ambition, deux maillons importants de la chaîne recherche-innovation-soins seront particulièrement soutenus.

- D'une part le **Centre de ressources biologiques (CRB)** Ferdinand Cabanne qui associe le CHU Dijon Bourgogne, le Centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc et l'EFS Bourgogne-Franche-Comté. Il sera prochainement intégré au futur réseau national des CRB, signant ainsi l'excellence de son organisation.
- D'autre part, la stratégie du CHU Dijon Bourgogne sur les **données de santé**, domaine où ses expertises scientifiques et techniques sont reconnues au niveau national et européen, à travers des projets tels que l'entrepôt de santé EREBIA, les registres, les cohortes

ou encore les études sur les données portées par les équipes en place. L'opportunité de préfigurer et de créer un département de la donnée au sein du futur bâtiment regroupant les structures support à la recherche sera évaluée. Les développements de l'intelligence artificielle au service des usages s'inscrivent dans cette perspective, jusqu'aux réflexions pour initier des jumeaux numériques des parcours patients ou mettre en place un agent conversationnel à même de renseigner en temps réel l'ensemble des professionnels du CHU sur les outils, procédures et actualités de l'établissement.

Un environnement propice à l'émergence et à l'intégration rapide des nouvelles idées, technologies et pratiques sera assuré par une structuration du management de l'innovation qui soit conforme aux préconisations de l'Agence de l'innovation en santé (AIS) incluant une certification ISO de ces processus. Un tiers-lieu d'expérimentation pour la filière numérique en santé sera identifié et des laboratoires d'innovation thématiques seront mis au service des innovateurs en santé. Venant en soutien de l'activité de recherche et d'innovation du CHU Dijon Bourgogne et de ces structures identifiées, une politique ambitieuse en matière de partenariat et de valorisation sera définie et mise en œuvre.



Les zoom sur...

Un bâtiment regroupant les équipes venant en support de la recherche et de l'innovation au CHU Dijon Bourgogne et sur le territoire

Afin d'optimiser la mise à disposition des expertises venant en soutien des investigateurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de recherche, un bâtiment d'accueil unique de ces équipes sera inauguré. Ce bâtiment sera situé à l'entrée du CHU et répondra aux dernières normes environnementales, il comportera des espaces collaboratifs et accueillera notamment la Délégation à la recherche clinique et à l'innovation, le Centre d'investigation clinique – module épidémiologie clinique, les registres ainsi que les équipes de l'entrepôt de données de santé et du service de biostatistiques et d'information médicale, constituant ainsi un véritable « département de la donnée ».

Cette organisation de type guichet unique proposera une expertise méthodologique. Elle regroupera également une offre de service pour exploiter les données de santé, dans le respect strict du cadre éthique, juridique et réglementaire, aussi bien à destination des équipes de recherche du CHU Dijon Bourgogne que des chercheurs ou innovateurs en santé issus du monde universitaire, académique ou industriel.

Un Centre de ressources biologiques (CRB) intégré dans un réseau national structuré

Le Centre de Ressources Biologiques (CRB) Ferdinand Cabanne est une plateforme partagée entre le CHU Dijon Bourgogne, le Centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc et l'Etablissement français du sang (EFS) de Bourgogne-Franche-Comté. Ce groupement d'intérêt scientifique vise à structurer la constitution de collections biologiques utilisables à des fins de recherche.

Certifié selon les normes ISO 20387 et ISO 9001, le CRB a la responsabilité de plus de 700 000 échantillons et de 100 collections portées par différents acteurs de la recherche et du soin. La recherche en santé évolue, en termes d'échelle, avec la nécessité de s'adosser à de grandes cohortes de patients, et également en termes de technologies, avec les techniques « omics » et l'intelligence artificielle. Les CRB des CHU et CLCC se constituent aujourd'hui en réseau pour former une infrastructure nationale de recherche en soutien à la politique française des cohortes et collections. A titre d'exemple, la médecine personnalisée requiert la mobilisation des bio banques constituées au cours d'essais cliniques, des échantillons d'anatomocytopathologie et des données omiques.



Ce qu'il faut retenir

- **Acteur** qui compte sur le plan régional, national et européen pour ses activités de recherche, notamment translationnelle, et d'innovation.
- **Politique** d'attractivité par et pour la recherche approfondie.
- **Mise en œuvre** d'une activité de recherche et d'innovation responsable.
- **Accélération** de projets essentiels pour la recherche de demain.
- **Positionnement** du CHU Dijon Bourgogne en tant qu'organisation innovante.

Le CRB Ferdinand Cabanne s'inscrit dans cette évolution en s'impliquant au sein du réseau national des CRB en cours de structuration et en portant un projet de Centre européen avec l'Établissement Français du Sang (EFS).

Un entrepôt de données de santé venant en appui de la recherche sur les données, mais aussi de l'innovation et du pilotage

Le CHU Dijon Bourgogne est lauréat de l'appel à projet national « *Accompagnement à la constitution d'entrepôts de données hospitaliers (EDSH)* » dans le cadre d'un réseau interrégional plus vaste, EDEN4HEALTH porté par le Groupement de Coopération Sanitaire Groupement du Grand Est (GCS GGEST) et couvrant à date 12,5 % de la population nationale.

Le projet EDEN4Health est la traduction d'une ambition collective, celle de mettre en synergie non seulement les données de santé mais surtout les expertises dans ce domaine. Il permettra de mener des actions visibles facilitant la réutilisation des données pour le bien commun, dans le respect des règles éthiques, déontologiques et juridiques, au service de la recherche, de l'innovation mais aussi du pilotage stratégique. L'EDSH offre une opportunité pour la mise au point d'outils diagnostics et pronostiques fondés sur l'intelligence artificielle, le CHU Dijon Bourgogne ayant développé une expertise reconnue dans le domaine.

Une activité de recherche et d'innovation responsable

Le CHU Dijon Bourgogne s'organise pour répondre aux exigences de l'éthique, aux attentes de transparence de la société et aux enjeux du changement climatique en développant une recherche intègre et responsable, de la conception à la valorisation. La charte française de déontologie des métiers de la recherche sera le fil directeur de cette action, qu'accompagneront la sensibilisation de l'ensemble des professionnels concernés. Par ailleurs, le CHU Dijon Bourgogne développera l'implication des usagers dans les processus de recherche, afin de nouer un lien de confiance et d'optimiser l'acceptabilité et l'utilité de la recherche.

Enfin, le CHU s'engagera également pour une réduction du bilan carbone des activités de recherche et d'innovation. L'établissement s'engage ainsi à initier une démarche de dématérialisation et de décentralisation des essais cliniques, contribuant à limiter les émissions de GES des nouvelles recherches cliniques et à travailler à l'intégration du bilan carbone dans ses évaluations médico-économiques.

Projets notamment associés

Regroupement des équipes venant en support de la recherche et de l'innovation au CHU Dijon Bourgogne dans un nouveau bâtiment

Intégration du Centre de ressources biologiques (CRB) du CHU Dijon Bourgogne dans un réseau national structuré

Montée en charge d'un entrepôt de données de santé venant en appui de la recherche sur données, mais aussi de l'innovation et du pilotage

Mise en œuvre d'une activité de recherche et d'innovation responsables

Identification des thématiques de recherche et d'innovation différenciantes, en mobilisant un conseil scientifique externe

Approfondir des liens avec les acteurs de l'écosystème du territoire (dijonnais, régional) et initier des partenariats structurants dans le cadre de projets collaboratifs, y compris aux niveaux national et européen

Soutien et renforcement de la dynamique de recherche et d'innovation paramédicales

Poursuite de la structuration d'équipes de support performantes pour les activités de recherche et d'innovation

Initiation d'une démarche de dématérialisation et de décentralisation des essais cliniques et d'intégration du bilan carbone dans les évaluations médico-économiques

Structuration du management de l'innovation au CHU, permettant notamment de diffuser une culture de l'innovation partagée par tous les professionnels

Porter l'enseignement et la formation au plus haut niveau de compétences

Le projet d'établissement du CHU Dijon Bourgogne doit porter la formation des futurs professionnels de santé au plus haut niveau de compétences, qu'elles touchent l'humain ou la technologie. Il doit être le reflet de la recherche conduite par ses équipes et de la mise en œuvre de l'innovation au service du patient et pour cela accompagner les professionnels de santé du CHU et du territoire dans la maîtrise de cette innovation. Il s'agit d'une ambition forte de ce nouveau projet d'établissement, favorisée par des liens étroits entre le CHU et l'Université de Bourgogne - dont la vocation santé est affirmée - et une grande proximité géographique avec l'UFR des Sciences de Santé.

Parmi les engagements proposés pour décliner cette ambition, la formation des professionnels de santé qui œuvrent sur le territoire bourguignon fera systématiquement **appel à la pratique par simulation** selon la devise « *Jamais la première fois sur le patient* ».

- L'inscription dans la continuité des actions et investissements d'ores et déjà réalisés (Centre de simulation en santé).
- Des coopérations à poursuivre pour permettre à des partenaires de bénéficier des avantages de cette structure comme récemment avec le CLCC Georges-François Leclerc.
- Une simulation qui se pratique d'ores et déjà pour des procédures techniques très évoluées et limitées mais qui devrait idéalement se retrouver à tous les niveaux de pratiques, de l'accueil à la sortie du patient voire jusqu'à son suivi à domicile.
- Un levier majeur pour satisfaire les ambitions portées par le Programme Hospitalo-Universitaire dédié à la chirurgie et aux activités interventionnelles inscrit au cœur de ce nouveau projet d'établissement.
- Une simulation qui doit faire appel à tous les outils numériques disponibles et à venir, avec une utilisation déjà explicitement prévue dans de nombreux projets portés par les équipes médicales et soignantes du CHU mais qui ne manquera pas de se développer.

Sur sa dimension « formation universitaire », ce nouveau projet d'établissement souhaite **favoriser une cohérence forte des objectifs du campus paramédical du CHU et de l'UFR des Sciences de Santé.**

- La formation au numérique, avec plusieurs formations diplômantes dans le numérique et l'intelligence artificielle en Santé. Un axe qui sera renforcé par le projet Numecare bénéficiant d'un financement dans le cadre du PiA4.

- Le développement de plusieurs types de formations, initiales ou continues, en coopération avec l'UFR des Sciences de Santé, pour répondre rapidement à l'évolution certaine des métiers, liée à celle des techniques. Ces évolutions imposent des formations pouvant s'adapter rapidement, dans une démarche d'efficacité mais aussi de valorisation des professionnels.





- Un accent mis sur la pratique de la transdisciplinarité, gage essentiel d'une prise en charge de qualité, notamment la prise en charge du patient en situation de handicap.
- Le souhait de favoriser la formation des patients, axe important, en lien avec le déploiement de nombreux projets d'éducation thérapeutique mais aussi pour implémenter leur participation à la formation des professionnels de santé en tant qu'experts.

La recherche est une dimension essentielle du CHU Dijon Bourgogne. Elle s'inscrit là aussi dans un continuum avec les structures de recherche universitaires et en cohérence avec les acteurs privés et publics du développement économique du territoire bourguignon. **Le renforcement de liens étroits entre recherche / innovation et formation** sera au cœur de l'action portée par ce nouveau projet d'établissement. A cet effet, de nombreuses initiatives seront co-portées par les équipes du CHU et de l'UFR :

- L'intégration des résultats de la recherche dans les contenus pédagogiques conçus et dispensés.
- La création d'une formation aux métiers de la recherche (dont les différents aspects techniques ou réglementaires), à un niveau licence, comme élément complémentaire indispensable à la mise en œuvre des projets de recherche initiés pendant ce projet d'établissement.
- La mise en place d'une maison de la recherche dans des locaux dédiés.

Sur le périmètre de la formation continue, le secteur de la santé, en perpétuelle évolution, justifie une attention particulière au **maintien et au développement de nouvelles compétences** au sein des équipes du CHU Dijon Bourgogne.

De nouveaux enjeux et défis à relever justifient cet engagement : développement des métiers de la coordination et des pratiques avancées, diversification des profils de compétences en ingénierie, usage de la donnée de santé.

Ainsi ce nouveau projet d'établissement devra permettre :

- La mise en œuvre des pratiques professionnalisées de veille active qui permettront d'anticiper la survenue d'une innovation, d'apprécier les évolutions organisationnelles requises pour faciliter son intégration, de cibler les métiers concernés et d'identifier les compétences requises (nouvelles, à renforcer ou à diffuser plus largement).
- Un important travail pour étoffer et diversifier l'offre de formation actuelle, l'actualiser régulièrement, la rendre plus visible auprès des professionnels et faciliter l'accès à des modules adaptés aux besoins des potentiels bénéficiaires.
- Une plus grande visibilité donnée aux compétences rares disponibles au sein des équipes pour les rendre plus facilement accessibles dès qu'un besoin est formulé.

Enfin, un chantier particulier concernera le **repérage et le développement de l'appétence pédagogique** pour faire de cet engagement de transmission de savoirs « l'affaire de tous ». Cela passera par :

- Des missions d'identification des potentiels et des talents qui pourront être confiées aux professionnels en situation d'encadrement.
- Le développement et la maîtrise des compétences pédagogiques des enseignants.
- Des actions de soutien à la réalisation de ces missions de transmission ou de développement des savoirs (temps sanctuarisé, soutien dans la formalisation des supports d'enseignement), des actions de promotion (pour contractualiser l'engagement des acteurs), d'évaluation des formations dispensées (par les stagiaires et les enseignants) et de valorisation des initiatives prises (prime d'engagement collectif pour susciter et enclencher des dynamiques, valorisation des temps de tutorats paramédicaux...).



○ Les zoom sur...

La mise en place d'une cellule de veille sur les besoins spécifiques nouveaux en métiers et compétences

Le CHU Dijon Bourgogne est sensible aux évolutions majeures du système de santé et à leurs impacts sur les métiers et les compétences. L'établissement est également conscient des enjeux forts d'attractivité et de fidélisation des métiers liés aux soins. Il souhaite ainsi installer une cellule de veille dédiée, avec une représentation large de l'ensemble des métiers de l'établissement. Dans sa préfiguration, plusieurs missions pourront lui être confiées :

- une veille active et documentaire sur les tendances lourdes en lien avec les métiers de l'hôpital,

- la production de notes ou de synthèses à destination des personnels pour éclairer les orientations et décisions prises dès lors qu'une dimension métiers et compétences est présente,

- un rôle de conseil, sur demande d'un professionnel, en lien par exemple avec un projet en cours de conception qui pourrait, dans sa mise en œuvre, nécessiter le développement d'une nouvelle compétence (via un recrutement ou une formation ad'hoc) ou encore le renforcement d'une équipe existante par un nouveau profil métier.

Le développement d'une banque de données des compétences déjà disponibles au sein de l'établissement

Dans un souci de valoriser, partager et faciliter l'accès à l'ensemble des compétences existantes au sein de l'établissement, le CHU Dijon Bourgogne souhaite mettre en place un outil de recherche permettant d'interroger une base de données. Cette base de données comprendra un recensement des savoirs théoriques, savoir-faire et savoir-être maîtrisés par les professionnels de l'établissement. Il s'agira ainsi de laisser la possibilité à un professionnel qui le souhaite (volontariat) de renseigner cette base avec des informations sur son cursus (expériences, diplômes et formations), ainsi que ses coordonnées pour être contacté en cas d'un besoin ponctuel (éclairage sur une prise en charge spécifique, gestion d'une complication, résolution d'un problème ou conseil dans la prise en charge d'un profil patient spécifique). Cette base, à usage interne et externe, sera également un outil puissant de décloisonnement qui permettra de favoriser les interactions entre métiers et structures (directions, pôles, services).

La mise en place d'une cellule technique spécifique capable de produire du contenu pédagogique en lien avec les besoins exprimés les équipes

En étroite collaboration avec l'Université de Bourgogne et l'UFR des Sciences de Santé, le CHU Dijon Bourgogne souhaite mettre en place une équipe d'aide à la création et la mise en place de nouvelles technologies pédagogiques, intégrant dans son périmètre de responsabilité le développement de nouveaux outils multimédias (e-learning, 3D, simulation, etc).

Afin de recentrer les formateurs sur la dispensation et la transmission des savoirs, l'équipe dédiée, dont le cœur de mission sera l'ingénierie pédagogique, proposera un soutien méthodologique et un appui à la conception des supports et outils de formation. Cette organisation et les ressources qui y seront dédiées agiront au plus proche des équipes. Elles pourront ainsi cibler au mieux leurs attentes, penser les modalités de dispensation des formations les plus pertinentes et adaptées. Elles assureront également un rôle de coordination des actions, permettant un gain de temps significatif lors d'un nouveau besoin exprimé, en capitalisant sur l'existant et en proposant rapidement des actualisations ou ajustements sur une formation ou un outil déjà disponible.

L'accès favorisé aux formations universitaires adaptées

La mise en place d'un fonctionnement en guichet au sein de l'Université, visant à recueillir l'ensemble des besoins qui pourraient être exprimés par un professionnel de santé du CHU, va permettre de renforcer les liens actuels entre les deux structures, selon une logique gagnant-gagnant. Ainsi, tout professionnel pourra bénéficier d'un accès facilité à un large catalogue de formation, à des conseils et à une grande réactivité dans le traitement d'une demande, que ce soit dans le cadre d'un projet de reconversion vers un autre métier du soin ou pour compléter sa formation initiale (diversification ou consolidation des acquis et des compétences). Ce projet permettra également à l'Université de penser et concevoir de nouveaux modules pédagogiques, adaptés aux demandes qui pourraient être formulées par un professionnel du CHU (sujet du numérique ou de la cybersécurité par exemple).



Ce qu'il faut retenir

- **Révision** des pratiques pédagogiques et du développement et renforcement des compétences via la simulation.
- **Cohérence** forte entre les objectifs du campus paramédical du CHU et ceux de l'UFR des Sciences de Santé.
- **Articulation** étroite entre formation, recherche et innovation.
- **Soutien** au repérage et au développement de l'appétence pédagogique.

Projets notamment associés

Mise en place d'une cellule de veille sur les besoins spécifiques nouveaux en « métiers et compétences »

Structuration d'une banque de données des compétences

Dynamique d'accompagnement et de développement de l'apprentissage au CHU Dijon Bourgogne

Mise en place d'une cellule d'appui technique à la construction des supports pédagogiques

Démarche collaborative avec l'UB visant à favoriser l'accès à des formations universitaires adaptées

Reconstruction du Campus paramédical

Prendre soin

de nos équipes et de nos relations internes



L'hôpital prend de plein fouet une crise sans précédent des métiers liés aux soins avec pour conséquences un manque de soignants, un absentéisme grandissant impactant directement la qualité des soins. Les causes de cette crise sont multiples : la crise COVID-19, le changement des attentes des salariés dans l'ensemble du monde du travail qui veulent mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle, une perte de sens sur les valeurs du travail notamment dans ces métiers du soin. Le CHU Dijon Bourgogne souhaite faire de ces défis une ambition stratégique à part entière portée par l'ensemble des forces vives de l'établissement, en capitalisant notamment sur les résultats du baromètre social 2023 et les groupes de travail du projet d'établissement.

Cette ambition s'appuie sur le modèle de l'hôpital magnétique (*magnet hospital*) qui montre le lien intime entre mieux recruter, mieux fidéliser ses professionnels, redonner du sens au travail et améliorer la qualité des soins. L'objectif est de faire du CHU Dijon Bourgogne un hôpital où il fait bon travailler et où il fait bon se faire soigner.

Convaincu de l'impasse à laquelle mènerait une gestion en masse de ses professionnels, le CHU souhaite proposer un véritable parcours individualisé à ses professionnels : un recrutement et un accueil réussis posent les bases d'une intégration professionnelle fructueuse et pérenne. Pour **mieux recruter et accueillir ses professionnels**, le CHU souhaite :

- **Améliorer la communication** sur ses métiers, valoriser les carrières qu'il propose et impliquer tous les professionnels comme ambassadeurs dans les étapes du recrutement.
- **Mettre en place un parcours d'intégration** adapté à chaque nouvel arrivant, à l'échelle de l'institution et du service.
- **Développer le tutorat** dans cette optique, en mobilisant les professionnels expérimentés dont l'implication sera valorisée.
- **Favoriser la construction de parcours professionnels attractifs et individualisés** grâce à la professionnalisation des pratiques de gestion de carrières et à la mobilisation adéquate de la formation, avec une attention toute particulière aux professionnels en seconde partie de carrière.

Parallèlement à ce changement de paradigme sur l'accompagnement individuel, le projet d'établissement prend en compte les aspirations récentes de notre société. A cet effet, le CHU va **expérimenter de nouvelles modalités d'organisation du travail et du temps de travail** (planning de demain, évaluation et ajustement du télétravail, semaine de 4 jours, horaires assouplis, chantier sur le travail de nuit, initiatives pour faciliter le quotidien...) en trouvant un compromis entre conditions de travail attractives et nécessités de service.



D'autre part, le CHU va développer des dispositifs favorisant le **pouvoir d'agir individuellement et en équipe sur ses conditions de travail et sa qualité de vie au travail** (démarches participatives, appels à projets internes, engagement collectif, budgets dédiés...).

Enfin, le CHU aidera à mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle en prenant des **initiatives pour faciliter le quotidien** (conciergerie, places en crèches, accès au logement pour les professionnels en mutation...).

L'objectif visant à **favoriser la vie d'équipe et la cohésion au sein des services** est fondamental pour redonner du sens au travail du soin, améliorer la performance collective vis-à-vis des patients et, par là même, participer à l'accomplissement de chacun grâce à son travail. Des préalables sont indispensables à la réussite de cet objectif :

- **Développer la culture managériale** des médecins chef de service et chef d'unité fonctionnelle, renforcer la collaboration des binômes chef de service-cadre de santé grâce à des plans de formation dédiés qui seront co-construits avec les familles professionnelles concernées.
- **Réorganiser** les temps et les rythmes de travail des différents groupes professionnels en ménageant des plages de travail collectif au sein de chaque service afin de généraliser des réunions de service multiprofessionnelles.
- **Mettre à disposition** de chaque service des lieux de rencontre adaptés à la taille des équipes.
- **Développer** des approches type « médiation interne » pour mieux réguler et prévenir les conflits.

Le CHU Dijon Bourgogne veut **développer les démarches collectives** telles que la démarche HAS PACTE, la démarche d'accréditation en équipe, les expériences d'amélioration de la qualité de vie au travail telles que celles développées en collaboration avec l'Université de Bourgogne. Le contenu des formations et de l'organisation va se baser sur un management participatif. Il s'attachera à développer une culture centrée sur le patient, une plus grande autonomie dans la pratique de soins de chaque professionnel ainsi qu'une plus grande collaboration entre les équipes médicale et paramédicale au quotidien à l'échelle de l'unité de soins. Un engagement de simplification des fonctionnements pour

aller à l'essentiel vise à **faire évoluer les organisations du CHU vers plus de fluidité et de simplicité** dans la réalisation de ses missions en allant à l'essentiel et en s'appuyant sur la complémentarité des métiers et du rôle de chacun au service des patients. Cet engagement va se décliner dans différents domaines :

- **Développer une culture partenariale** client-fournisseur s'organisant de façon « concentrique » autour du patient et impliquant les services supports et administratifs comme les services cliniques et médico-techniques.
- **Faire évoluer** les modes d'échanges et de coopération pluridisciplinaires vers plus de transversalité et d'ouverture en favorisant la réalisation de projets communs.
- **Simplifier** les procédures et les processus entre les services (par exemple : simplifier et améliorer la demande de rendez-vous d'examen radiologique).
- **Lutter** contre les irritants du quotidien : mise à jour de l'annuaire téléphonique, amélioration de l'accessibilité téléphonique, charte d'utilisation de la messagerie électronique.

L'objectif cible est de garantir au patient une prise en charge lisible, fluide et sécurisante depuis sa première prise de contact jusqu'à sa sortie. Cette ambition se décline au travers de plusieurs actions, qu'elles relèvent de la qualité relationnelle et organisationnelle ou du développement du digital pour certains processus (améliorer les prises de rendez-vous en ligne, soigner la qualité de l'accueil téléphonique, poursuivre l'amélioration de l'ensemble du parcours médico-administratif, mieux formaliser les procédures d'accueil d'information et d'orientation du patient, mieux se coordonner avec les structures d'aval et les professionnels de ville).

Placer le principe de subsidiarité au cœur de la gouvernance impacte les processus de décisions ainsi que les modes de pilotage de projets. L'un des objectifs visés est de raccourcir les délais de décision en simplifiant les circuits et en y associant davantage les équipes de terrain. Cela implique de redonner plus de marge de manœuvre dans les décisions du quotidien et que ces décisions soient prises à l'échelon le plus pertinent (pôle, service, unité fonctionnelle...). La gouvernance acte le principe de délégation de responsabilité et de gestion renforcée au bénéfice des pôles et des services.

Une réflexion préalable est indispensable pour trouver le juste équilibre entre cette délégation aux niveaux adaptés et le développement de l'autonomie d'une part, et d'autre part, le renforcement de la solidarité entre les secteurs du CHU, indispensable à la cohésion de l'établissement, afin que ce dernier puisse assumer ses missions de service public.

Pour cela, l'établissement s'engage à mettre en place une instance de pilotage et des groupes de travail sur cette thématique, dont les conclusions sont attendues d'ici juin 2024 en vue du déploiement du plan d'actions à partir de septembre 2024. Plusieurs points seront clarifiés :



- **L'identification** des périmètres « d'autonomie » laissés aux différentes entités constitutives du CHU (niveau service / pôle / direction).
- **L'accélération** des circuits de décisions pour qu'ils ne dégradent pas la bonne réalisation des missions de soin, de recherche et d'enseignement. Pour les décisions qui ne pourront être confiées au service ou au pôle et continueront à justifier une validation par la direction, les processus seront clarifiés et simplifiés autour de trois principes : réduction du nombre de niveaux de validation, identification d'un responsable, délai de réponse encadré.
- **Le développement** du travail en mode projet en respectant le principe de subsidiarité (formation des

responsables médicaux, paramédicaux, des services supports et administratifs à la gestion de projet ; soutien méthodologique et accompagnement des projets par l'institution adaptés aux besoins des services et des pôles).

- **La formation** des responsables médicaux afin de répondre à leurs nouvelles missions et la formation collective des équipes managériales des différentes strates institutionnelles afin de développer le travail en équipe et renforcer la confiance mutuelle.



Les zoom sur...

Les rencontres médicales et paramédicales au sein des services

Pour favoriser la reconnaissance, le sentiment d'appartenance et la cohésion au service de l'amélioration des prises en charge des patients, le CHU Dijon Bourgogne souhaite systématiser la tenue de réunions d'équipes médicales et paramédicales au sein des services cliniques et médico-techniques. Sur la base d'un planning annuel défini (fréquence, horaire et lieu fixes) et incluses dans le temps de travail, ces réunions seront ouvertes à l'ensemble des professionnels du service. Tournées vers l'action et le travail en équipe, elles pourront être un espace privilégié pour favoriser des formations pluriprofessionnelles sur des démarches collectives (accréditation, formation, certification), pour initier des réflexions transversales autour d'analyses de pratiques ou encore pour élargir l'accès aux formations faites par les médecins en interne. Ce projet sera également un levier de développement du binôme chef de service / cadre, garant de la régularité et de l'intérêt de ces rencontres. Des actions périodiques et ciblées de sensibilisation et de formation pourront être mises en place, sur la gestion de conflit intra-service par exemple afin de les anticiper, les éviter ou les gérer au mieux. Ce projet bénéficiera d'un soutien institutionnel avec la conception d'un guide (acculturation et formation) pour aider à faire vivre ces réunions de façon pérenne, constructive et harmonisée ainsi que de la mise à disposition d'un budget dédié pour permettre l'organisation de temps de convivialité au sein des services.

L'accueil et le tutorat des nouveaux arrivants

Un accueil réussi plante les bases d'une intégration professionnelle fructueuse et pérenne. Ainsi pour favoriser le sentiment d'appartenance et permettre une meilleure autonomisation des professionnels, le CHU Dijon Bourgogne souhaite mener des actions concrètes pour intégrer au mieux tout nouvel arrivant au CHU Dijon Bourgogne (tout

corps de métier confondu, en déclinant également un processus d'accueil pour les stages). Il s'agira de penser un programme d'accueil et d'intégration original et complet qui pourra se décliner de plusieurs manières : une journée d'accueil (au niveau institutionnel, en coordination avec les actions menées au niveau des pôles et des services), une semaine de formations institutionnelles (pouvant inclure la création de e-learning pour les logiciels internes), un livret d'accueil ainsi qu'une check-list d'arrivée (codes attribués donnés, accès attribués donnés, liste des formations obligatoires ou non, identification des marraines/parrains, des facilitateurs pour l'accès aux applications et outils du CHU). Au cœur de ce projet, le concept de tutorat que le CHU souhaite développer et valoriser avec des référents ad'hoc (disposant d'un temps dédié), des procédures et des pratiques généralisées.

La gestion « gagnant-gagnant » des carrières

Au service de l'attractivité de l'établissement, le CHU Dijon Bourgogne souhaite mettre en place un véritable parcours structuré de gestion des carrières basé sur les compétences et couvrant un certain nombre d'étapes structurantes dans la vie professionnelle d'un salarié. L'appui du début de carrière, avec le concept du tutorat qui se concentrera sur l'apprentissage du métier pour sécuriser la prise de poste et la facilitation du quotidien (crèche, conciergerie, ...). Puis, la gestion du milieu de carrière permettra la consolidation des compétences nécessaires à la réalisation du métier mais également à leur diversification, en permettant de faciliter si cela est souhaité la mobilité et la conversion (porte d'entrée unique, « *job dating* » interne). Enfin, une attention particulière sera portée à l'accompagnement de la fin de carrière, dans un souci de préservation des professionnels, en adaptant les postes (baisse de la pénibilité) et en organisant la transmission des compétences à destination des plus jeunes (tutorat, accueil et formation des nouveaux arrivants).



Ce qu'il faut retenir

- **Refonte** des pratiques de recrutement et d'accueil des nouveaux professionnels.
- **Expérimentation** de nouvelles modalités d'organisation du travail et du temps de travail.
- **Travail** de fond pour simplifier les fonctionnements et lutter contre les irritants du quotidien.
- **Actions** pour favoriser la vie d'équipe et la cohésion au sein des services.
- **Réflexion** pour penser le modèle du CHU en termes de délégation de responsabilité et de gestion renforcée au bénéfice des pôles et des services.

Projets notamment associés

Mise en place du planning de demain : partagé (médicaux, soignants, secrétariats...), anticipé, adaptable dans un équilibre entre souhaits individuels et contraintes collectives

Mise en œuvre d'une dynamique de gestion gagnant-gagnant des parcours et des carrières : formation, tutorat, mobilité et accompagnement des 2^{ème} parties de carrière

Renforcement et de systématisation des démarches existantes au service de l'intégration et valorisation du tutorat (temps, rémunération...)

Mutualisation comme vision partagée pour donner du sens aux réaffectations temporaires (intérêt de montée en compétence / accompagnement en formation...)

Démarche de promotion de l'humanité dans les relations de travail (favoriser les relations orales, les réunions participatives, les temps conviviaux, ...)

Refonte des pratiques et organisations dédiées à la **gestion de projet** (commission adaptée, soutien méthodologique, principes d'anticipation, de transparence et d'association des parties prenantes)

Ré-inventer l'autonomie à tous les niveaux : Réflexion institutionnelle autour des principes de subsidiarité

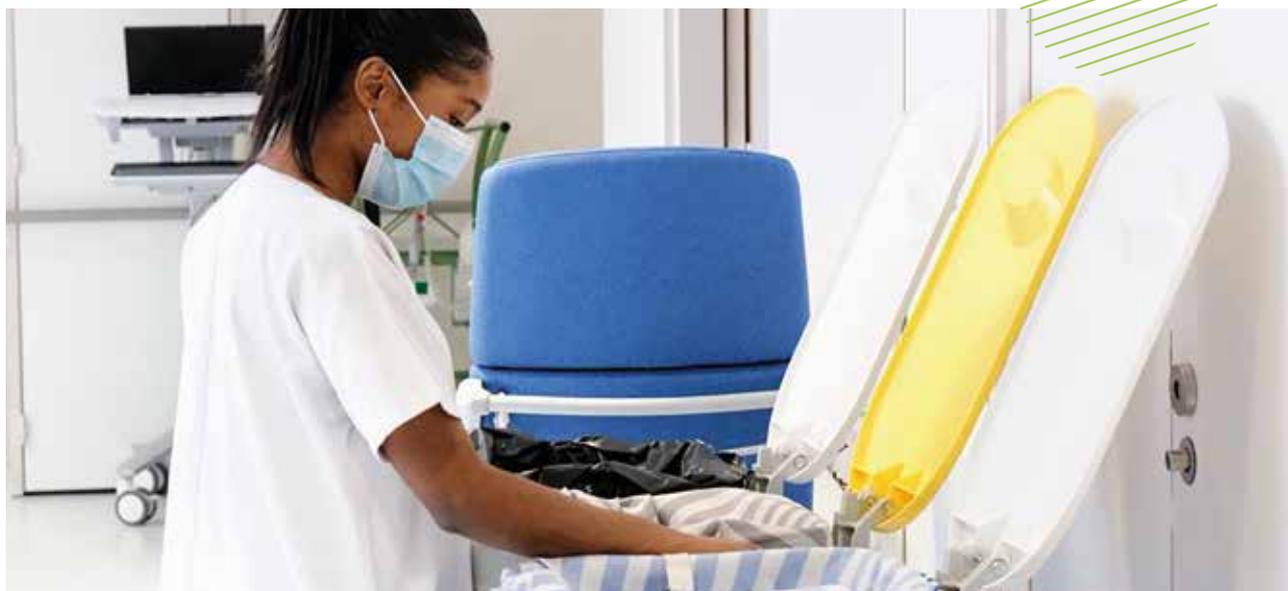
Démarche de systématisation des rencontres thématiques d'équipes (partage d'expérience et de bonnes pratiques, dynamiques qualité transversales, rencontres médicales et paramédicales...)

Programme simplification des fonctionnements et de lutte contre les irritants du quotidien (annuaire, accessibilité téléphonique)

Déploiement d'une étude institutionnelle dédiée à la mesure de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail chez les professionnels du soin



Adapter nos outils, organisations et pratiques aux enjeux RSE et à la transition numérique



Au travers de ce nouveau projet d'établissement, le CHU Dijon Bourgogne entend accélérer notablement son engagement en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE). L'enjeu est de limiter concrètement et rapidement l'impact de l'établissement sur son environnement, de délivrer durablement des soins responsables (éco-soins) et d'assurer une qualité de vie au travail aux professionnels. Une ambition qui trouvera un terrain d'expression via la formalisation d'une politique dédiée, marquant la volonté d'aller vers une stratégie de rupture, pragmatique, capitalisant sur les actions émergentes des équipes et orientée vers un changement radical de culture interne. Dans un monde qui évolue, une ambition forte qui, dans sa déclinaison, relèvera également le défi de l'impact social et environnemental du numérique.

Un axe de réflexion et de travail majeur consistera à **développer des mobilités intra et inter-hospitalières éco-responsables** par :

- **L'élaboration**, le suivi et l'actualisation du Plan de Déplacement d'Entreprise en lien avec les collectivités du territoire, dans un souci permanent de réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements (via la recherche de financements pour encourager l'utilisation de transports verts).
- **Un travail de fond** sur les organisations actuelles, les flux et circulations (concernant l'accès ou le déplacement de

matériels), pour favoriser les circuits courts et éviter les déplacements inutiles.

- **La promotion et l'accompagnement** au déploiement d'outils de mobilité douce pour les professionnels du CHU en adaptant les infrastructures et en permettant l'utilisation d'alternatives pour les trajets domicile-CHU-domicile.
- **L'intégration des objectifs** en matière de RSE dans la gestion du télétravail des professionnels du CHU (en l'adaptant aux contraintes d'une activité hospitalière).
- **La proposition d'actions** de nature à garantir le bien-être physique des professionnels du CHU.

Un second chantier sera dédié, dans les fonctionnements et les comportements, au pilotage d'un **cycle vertueux des déchets**, avec un travail important mené autour de la structuration des filières de gestion, de transformation et de valorisation des déchets de toute catégorie, pour les déchets directement produits par le CHU ou par ses partenaires :

- **La limitation** du gaspillage alimentaire garantie, via le levier du recyclage (« seconde vie ») ou des évolutions à inventer autour de nouveaux modes d'achat et de consommation, par exemple, tant pour la restauration des patients que pour la restauration des professionnels ou encore des visiteurs (avec une adaptation des menus).



- **L'encouragement** d'actions pour limiter massivement la consommation superflue de ressources, avec une priorité accordée aux enjeux de préservation de la ressource eau (les rejets d'eau de blanchisserie).

- **La proposition** de mise en place de circuits internes et externes de seconde vie dans l'esprit de l'économie circulaire (comme pour le linge usagé).

Les engagements pris par les équipes du CHU Dijon Bourgogne viseront à **promouvoir le concept d'éco-soins**, à savoir la réalisation d'un soin ayant un moindre impact sur les plans sanitaire, économique, social et environnemental à court, moyen et long termes. La dynamique qu'il s'agira d'engager passera par un travail d'analyse des pratiques et des organisations pour identifier leurs pertinences, leurs impacts sur l'environnement et pour mettre en œuvre des actions permettant de maîtriser l'empreinte écologique et énergétique des prises en charge réalisées dans l'établissement tout en garantissant au patient un juste soin.

Les enjeux de **sobriété énergétique et de préservation de l'environnement** seront également au cœur des priorités de cette ambition stratégique, avec des périmètres d'actions autour des bâtiments et équipements :

- **La mise en place** d'une gestion dynamique du parc immobilier existant et à venir dans le cadre d'un schéma directeur immobilier performant, pour repenser les modèles de bâtiments (végétalisation, matériaux éco-responsables...).

- **La définition** d'un cadre de sobriété numérique et d'usage éco-responsable des outils informatiques du quotidien.

- **Des réflexions** à ouvrir sur les opportunités de ré-utilisation des émissions calorifiques, de réduction de l'utilisation et de l'émission des fluides médicaux et chimiques polluants ou encore sur la capacité à produire notre propre énergie.

- **Envisager** des investissements permettant de gagner en autonomie dans les besoins en énergies.

Il est attendu de ce projet d'établissement qu'il permette **d'engager collectivement l'ensemble des communautés professionnelles du CHU dans un véritable changement sociétal et responsable** (sensibilisation, formation, intégration des objectifs RSE dans les projets, suivi des impacts des actions, ...), avec plusieurs initiatives lancées ou à lancer :

- **Capitalisation** sur une gouvernance dédiée déjà en place : du pilotage de la politique RSE à un niveau institutionnel jusqu'à l'identification de relais de terrain, en passant par la désignation d'un groupe opérationnel d'experts animant la démarche (COPIL).

- **Actions de structuration** et de coordination de réseaux à l'échelle territoriale (avec les acteurs de l'insertion, avec les partenaires du GHT).

- **Actions de communication internes et externes** pour favoriser les échanges inter-professionnels et des actions de sensibilisation et de formation dès l'intégration d'un nouveau professionnel.

- **Mise en place d'outils incitatifs** tels que la prime d'engagement collectif, qui intègre le développement durable, ou encore les appels à idées ou labels internes et l'intégration de la dimension RSE dans les projets dès leur phase d'instruction et pré-validation.

Cette démarche institutionnelle se veut à la fois collective mais aussi collaborative avec l'ensemble des parties prenantes du territoire (Dijon Métropole, ARS, opérateurs de santé, acteurs économiques et industriels).

En tant qu'acteur majeur du territoire et dans un souci d'évaluer la contribution du CHU à l'effort collectif (territorial, régional et national) en termes de responsabilité sociétale et environnementale, un important travail sera à réaliser pour **identifier, mesurer et exploiter les impacts des actions entreprises**.

- **Mesure** de certains déterminants de santé en articulation avec d'autres acteurs du territoire.

- **Définition** de cibles ambitieuses à atteindre en termes de réduction de l'empreinte carbone.

- **Mise en place d'outils et de pratiques** d'évaluation communes et coordonnées avec les partenaires du territoire.

- **Mise à disposition** de données et de tableaux de bords chiffrés permettant d'entrer dans un cercle vertueux d'amélioration des pratiques au quotidien dans une démarche prospective.

Conscient des enjeux sociétaux et environnementaux liés à la transition digitale actuelle, le CHU Dijon Bourgogne **promeut l'intégration d'outils numériques dans ses organisations et ses pratiques, en appui du développement des filières**.

Cet engagement fort pris par l'établissement au service de l'amélioration des prises en charge des patients concerne les leviers suivants.

- **Le digital** qui trouvera naturellement une place prépondérante, à la fois pour repenser certains parcours de prise en charge dans un souci de simplification de certaines étapes (admission et facturation), mais également pour maintenir un lien fort entre le patient et l'établissement en amont ou en aval des prises en charge (assistants digitaux, chatbots, ...). Une dynamique qui devra rester soucieuse de remettre l'humain au cœur des priorités stratégiques.
- **L'usage des outils** exploitant des algorithmes et de **l'intelligence artificielle** encouragé dans ce contexte, à des fins de simplification et de fiabilisation de prise en charge. La **télé médecine** qui a pu se développer durant la crise sanitaire poursuivra son expansion pour permettre un lien facilité aux expertises du CHU (téléconsultation, téléexpertise) mais également dans un souci de refonte profonde du modèle actuel de prise en charge des maladies chroniques (mise en place d'une plateforme de télésurveillance avec personnel formé utilisant des questionnaires de qualité de vie des patients).
- **L'accès aux données de santé** qui constitue aujourd'hui un fort enjeu, y compris hors de la recherche (parcours, pilotage stratégique...).

Ce nouveau projet d'établissement permettra également **le développement d'outils numériques en appui de la performance et de l'excellence des organisations.**

Cet engagement pris par l'établissement constitue le pendant indispensable à l'engagement précédent relatif à la prise en charge des patients. L'accès et l'usage des outils numériques au bénéfice de l'amélioration des conditions de travail du personnel et au service de l'excellence organisationnelle s'appliquent aux leviers suivants :

- **A l'heure où le numérique** vise à faciliter les tâches du quotidien, la simplification de l'environnement des professionnels du CHU comme une priorité structurante est un levier d'action indispensable, avec, à cet effet, une facilité d'échange et d'accès à tout type de données.
- **L'intégration d'outils numériques** adaptés et de pointe au service de l'action des professionnels (robotisation, IA et algorithmes d'aide aux tâches des professionnels, dispensation nominative...).
- **L'intelligence collective** autour des outils numériques et de la e-santé en développant la culture du numérique au sein de la communauté hospitalière par des temps et des lieux dédiés : un juste équilibre cependant à trouver dans l'utilisation du digital avec la prise en compte de l'impact RSE des outils numériques et de leurs usages (mail...).





o Les zoom sur...



La dynamique de mobilités vertes et souples

Dans un souci de réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements, l'établissement souhaite mettre en place un système de transport collectif de patients devant se rendre au CHU, via des navettes, avec un cofinancement avec les collectivités. Un système similaire sera proposé en ce qui concerne le déplacement des professionnels du CHU en privilégiant le co-voiturage, via une plateforme dédiée et via un système de navettes spécifiques. En complément, des investissements seront réalisés au sein même du CHU, pour favoriser l'utilisation de moyens de transports verts, avec des espaces sécurisés pour les vélos et trottinettes, mais également en lien avec la métropole, pour encourager le développement de pistes cyclables permettant de se rendre plus facilement à vélo au CHU. L'ensemble de ces actions s'inscrira dans un vaste plan de mobilité permettant de diversifier les modalités proposées pour se rendre dans l'établissement, au choix et à la charge du CHU : navettes, tramway, vélo DIVIA, ...

La démarche de limitation de la production de déchets

La limitation des déchets numériques passera par une révision des pratiques actuelles pour un ciblage plus pertinent des destinataires lors des envois de courriels, en créant des listes de diffusion pré-définies (filiarisation de l'envoi des mails) et en limitant les pièces jointes.

Le cycle alimentaire du CHU sera réinventé, de bout en bout, avec un travail au préalable de recensement des fournisseurs/producteurs, en privilégiant les circuits courts (dans le respect des impératifs réglementaires) et l'achat responsable de produits locaux, en menant des actions pour favoriser le *concept de seconde vie des aliments* (DLC courte). La poursuite des actions entreprises auprès des professionnels permettra également d'améliorer les pratiques de tri de déchets alimentaires et le traitement des déchets résiduels, en favorisant par exemple le compostage.

L'ambition en termes de sobriété énergétique et environnementale

Pour satisfaire notre engagement de sobriété énergétique et environnementale, il convient de s'engager vers des pratiques de production d'énergie en autoconsommation. Lors d'un projet neuf, une réflexion systématique doit permettre de cibler les modalités architecturales les plus adaptées : la mise en place de dispositifs de récupération d'eau de pluie ou de chaleur, de toitures ou d'ombrières photovoltaïques et de végétalisation des espaces.

Le projet de service de télémedecine spécialisée

Pour faciliter l'accès à des soins et des parcours de prise en charge experts sur l'ensemble du territoire, le CHU Dijon Bourgogne souhaite mettre en place un service de télémedecine dédié à la proposition de services de téléconsultation, de télé-expertise et de télé-suivi/télesurveillance. A vocation régionale, cette structure disposera d'une gouvernance et de moyens humains et techniques dédiés. Il s'agira de proposer un espace dédié (open space pour les secrétaires et paramédicaux, salle de réunion, salle de e-RCP, ...), un point de contact unique pour les partenaires qui à terme sera un lieu d'accompagnement des acteurs, de partage et de co-construction de parcours de santé innovants (Concept de « Marketplace »).

Le projet de portail numérique patient

Le CHU souhaite créer un portail numérique universel pour que les patients puissent devenir acteurs de leur parcours de santé et leur proposer ainsi plusieurs fonctionnalités parmi lesquelles : la prise de rendez-vous (avec des modules équipés d'IA pour permettre une priorisation ou la construction de programmes de prise en charge adaptés au parcours du patient) ou la préadmission administrative et la préparation du parcours de soin (directives anticipées, consentements éclairés, personne de confiance, position don d'organes...). Via le portail, qui disposera également d'un espace aidant, il sera possible pour les patients d'échanger avec les associations dans le cadre de la prise en charge de leur maladie chronique (coordonnées correspondants, chatBot), d'accéder aux programmes d'éducation thérapeutique et d'interagir avec les équipes dédiées, mais également d'accéder aux outils numériques régionaux et nationaux sans reconnexion.

Le projet d'assistant digital pour les professionnels

Pour simplifier l'environnement numérique des professionnels, le CHU souhaite mettre en place une solution unique permettant de savoir quels outils et procédures suivre pour réaliser une demande quel que soit sa nature : réserver une voiture, réaliser une commande de matériel, accéder à un logiciel, connaître les formations suivies par les membres d'une équipe ou le service d'affectation d'un agent... Prenant la forme d'un chatbot ou d'un assistant digital unique, cette solution sera connectée à l'ensemble des logiciels du CHU, aux annuaires internes et externes et aux organigrammes en vigueur. Une fonctionnalité majeure de cette solution concernera l'accès à des formulaires en ligne pour toutes les demandes avec ou sans circuit de validation (formation, congrès, bons imagerie, évaluation professionnelle, ...), avec la possibilité de créer des signatures électroniques.



Ce qu'il faut retenir

- **Développement** de mobilités intra et inter-hospitalières éco-responsables.
- **Pilotage** d'un cercle vertueux des déchets.
- **Enjeux** de sobriété énergétique et de préservation de l'environnement au cœur des priorités de l'établissement.
- **Engagement collectif** des communautés professionnelles dans un véritable changement sociétal et responsable.
- **Développement et intégration** d'outils numériques en soutien au développement des filières et en appui à la performance et l'excellence des organisations.

Projets associés

Volet « Transition Numérique »

Développement d'une démarche structurée autour de l'exploitation des données pour l'IA (IDES)

Conception de jumeaux numériques pour améliorer le parcours patient

Co-organisation avec l'Université de Bourgogne d'une journée annuelle de la E-SANTE

Mise en place d'un service de télémédecine spécialisée à rayonnement régional

Poursuite de la démarche de dématérialisation et de sécurisation des accès

Déploiement d'une solution numérique (assistant digital) à destination des personnels

« Qui fait quoi aujourd'hui ? » : Mise en place d'un outil d'automatisation des plannings

« 0 papier » : Mise en place d'une démarche de dématérialisation intelligente des formulaires au CHU

Mise en place de plans interactifs pour faciliter les déplacements intra hospitalier

Création d'un portail numérique universel à destination des patients

Volet « RSE »

Plan de diminution de l'empreinte carbone associée aux déplacements des patients

Projet d'adaptation des infrastructures du CHU aux mobilités vertes du personnel

Projet sobriété numérique pour limiter les déchets numériques

Nouveau cycle alimentaire et écoresponsable du CHU

Démarche vertueuse de réduction des déchets

Développement de projets d'installation de production d'énergie « propre » en auto- consommation

Démarche d'optimisation du confort thermique des bâtiments

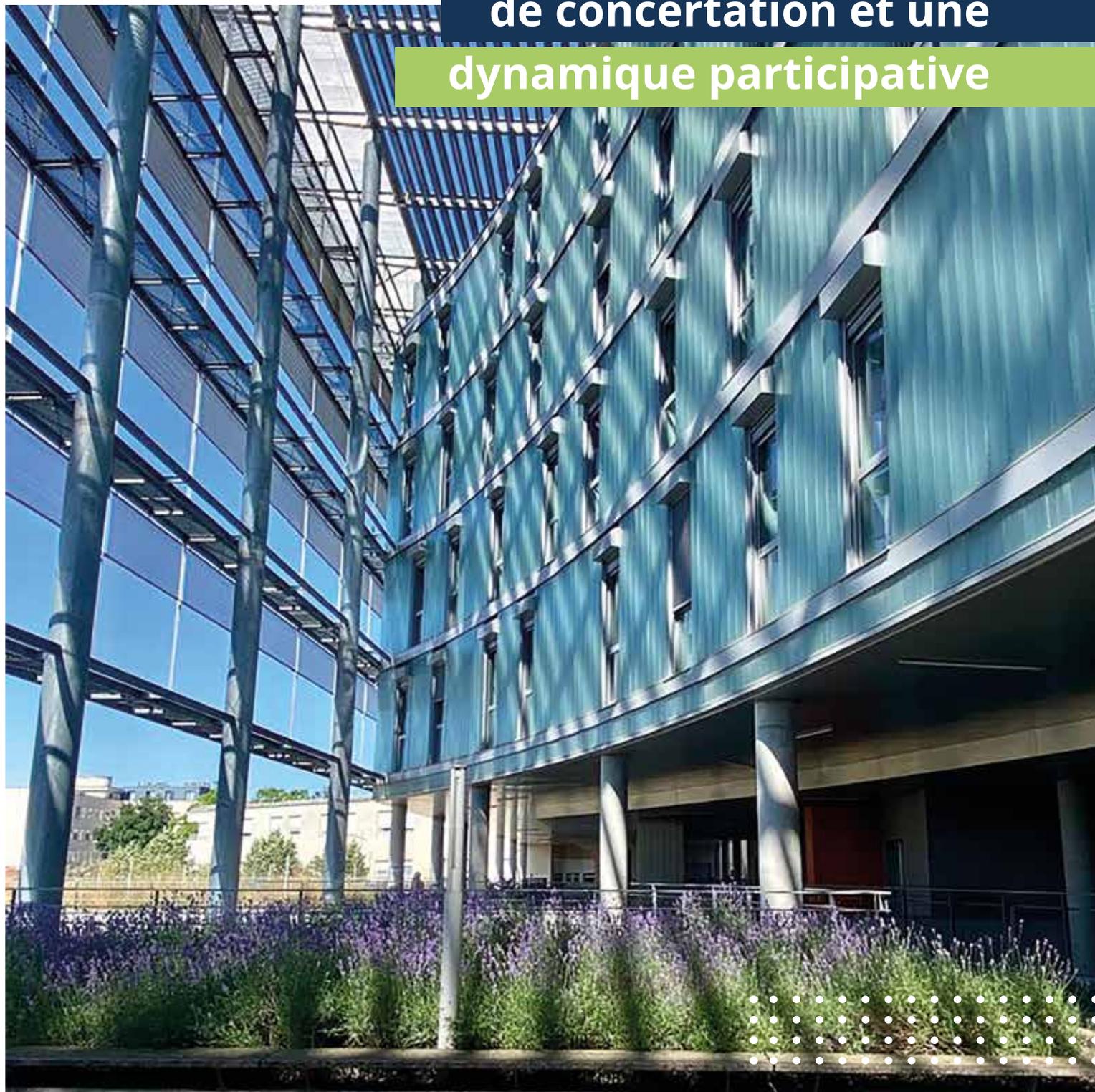
Dynamique d'actions individuelles et collectives de réduction des consommations d'eau et d'énergie

Développement de la culture RSE au CHU

Démarche de mesure de suivi des engagements et impacts éco-responsables



Des principes de concertation et une dynamique participative



Menée sur une année environ, la démarche d'élaboration du projet d'établissement s'est co-construite avec les professionnels dans une large mobilisation collective à différents niveaux qui a permis l'émergence de projets répondant aux enjeux de santé des années à venir pour le territoire.

Une gouvernance projet pluridisciplinaire

Penser une gouvernance projet adaptée aux enjeux d'une telle démarche a été une priorité dès le début des travaux. Quelques principes ont conduit les réflexions et ont permis d'aboutir à la mise en place d'un dispositif impliquant l'ensemble des métiers :

- **Une représentation** administrative, médicale et soignante pour des regards croisés.
- **Des discussions** sur les méthodes et les outils à proposer dans le cadre des travaux menés pour valider leur pertinence et garantir leur appropriation.
- **Un pilotage opérationnel** mis en place dès le démarrage et tout au long de la démarche, avec une temporalité adaptée pour accompagner les différentes phases de la démarche (cadrage stratégique, mobilisation collective, analyse, formalisation et finalisation).

Ainsi une gouvernance à deux niveaux a été proposée :

- **Un groupe projet opérationnel** pour partager l'avancement des travaux, lever les difficultés et rendre les arbitrages

nécessaires. Animé par la Direction Générale, la Présidence de la CME et la Coordination Générale des Soins et réuni toutes les 2 semaines, il mobilise également le Doyen, des représentants du Comité de Direction, des membres du Bureau de la CME, des représentants de la Direction des soins, des médecins et des cadres supérieurs en tant qu'animateurs de thématiques transversales (les thématiques couvertes par les axes stratégiques du projet d'établissement).

- **Un Comité d'orientation médical, soignant et scientifique (COM2S)**, mobilisé aux temps forts de la démarche pour organiser et analyser les contributions au projet d'établissement des services cliniques et médico-techniques, proposées dans le cadre d'une phase de remontée de projets médico-soignants. Dans une configuration « groupe projet » élargie au bureau de la CME, aux chefs de pôle et cadres supérieurs de pôle, il a été mobilisé lors de travaux participatifs pour identifier les priorités d'action médicales, soignantes et scientifiques du CHU Dijon Bourgogne (grands programmes hospitalo-universitaires, projets médicaux et soignants prioritaires).



Une posture d'écoute

vis à vis des professionnels et des parties prenantes

Dans le cadre de l'élaboration de son projet d'établissement 2024-2028, le CHU Dijon Bourgogne a souhaité prendre connaissance des attentes et des besoins de ses professionnels et des parties prenantes externes au travers de deux grandes enquêtes en ligne.



Une enquête en ligne diffusée à l'ensemble des professionnels du CHU avec plus de 450 répondants

Au lancement des travaux, l'établissement tirait les enseignements d'une crise sanitaire sans précédent. Bien qu'un sentiment d'épuisement ait été remonté par les équipes, avec le constat fait par **76,9 %** des répondants que la crise covid avait fortement ralenti certaines initiatives et projets, pour **61,6 % des répondants, elle a permis d'accélérer le déploiement de nouvelles organisations, innovations ou pratiques et de renforcer la coopération entre établissements de la Région.**

Concernant le ressenti des équipes sur les actions prioritaires mises en place par le précédent projet d'établissement, l'accent a été mis en particulier sur :

- un renforcement du positionnement du CHU en tant **qu'acteur de référence sur le territoire, animé par des missions de coordination régionale tant sur le soin que la recherche et l'enseignement,**
- un effort important déployé au service de **l'amélioration de ses bâtiments, infrastructures et équipements.**

Des fiertés et réussites qui ont permis d'améliorer la performance globale de l'outil de travail, mais également de servir les enjeux de QVT et d'amélioration des conditions de travail.

En termes de projection vers l'avenir et d'identification des tendances à prendre en considération dans la définition des grands axes prioritaires de ce nouveau projet d'établissement, les équipes souhaitent relever avec succès, d'ici 2028, plusieurs grands défis :

- Une réponse pragmatique et opérationnelle à **la crise qui touche les métiers du soin**, avec des professionnels fiers de leur travail au quotidien et un fort sentiment d'appartenance pour l'établissement dans lequel ils exercent.
- Une révision des modes de fonctionnement, des interactions du quotidien avec un souci permanent de **simplification pour aller à l'essentiel.**
- L'intégration des innovations qu'elles soient thérapeutiques, technologiques, organisationnelles ou collaboratives pour repenser les modalités de prise en charge et perpétuellement **adapter la réponse du CHU aux nouveaux besoins et nouvelles attentes exprimés par les patients, leurs familles et aidants et les professionnels de santé.**





Une enquête en ligne adressée aux usagers-citoyens, élus, partenaires professionnels de santé en ville et en établissements de soins

Interrogés sur leurs perceptions du rôle du CHU Dijon Bourgogne sur son territoire, sur ses forces mais également ses axes d'amélioration, les 45 répondants ont également pu formuler des attentes et besoins ayant permis de valider les orientations prioritaires prises dans le cadre de ce nouveau projet d'établissement.

Aujourd'hui

Très largement reconnu en tant qu'acteur économique majeur de son territoire et acteur proposant une offre de soins d'excellence et de recours, tout en assumant pleinement son rôle d'établissement de proximité, l'enquête a permis de **conforter la dimension universitaire et scientifique du CHU, à la fois sur ses missions de production et de transmission de savoirs** (recherche et enseignement), mais également en tant que plateforme innovante proposant l'accès à des équipements de pointe.

C'est d'ailleurs à ce titre que les répondants ont placé le « **service public** » et « **l'innovation** » comme valeurs les plus représentatives du CHU Dijon Bourgogne.

Que ce soit lors de l'adressage d'un patient (pour un professionnel de santé ou un représentant d'un établissement de santé), ou lors du choix fait (par un patient) d'une prise en charge au CHU Dijon Bourgogne, **sa proximité, l'expertise de ses équipes médicales et soignantes et la garantie d'une prise en charge de qualité mobilisant un arsenal thérapeutique et technologique adapté** sont les principaux facteurs d'attractivité.

Et demain ?

L'enquête a permis **de cibler les évolutions souhaitées** autour desquelles travailler dans le cadre de ce nouveau projet d'établissement :



Une priorité d'action accordée à **l'amélioration des délais de prise en charge**, principalement en termes d'accès aux consultations auprès des équipes médicales. Une attente forte qui a été entendue et qui fera l'objet de projets concrets, en tirant **tous les bénéfices des outils digitaux par exemple**.



Une plus grande **ouverture sur l'extérieur**, pour continuer à contribuer à une meilleure coordination de l'offre de soins globale sur la région, en améliorant les relations avec les professionnels de ville et en renforçant ou développant des partenariats avec les autres acteurs du territoire (tant publics que privés).

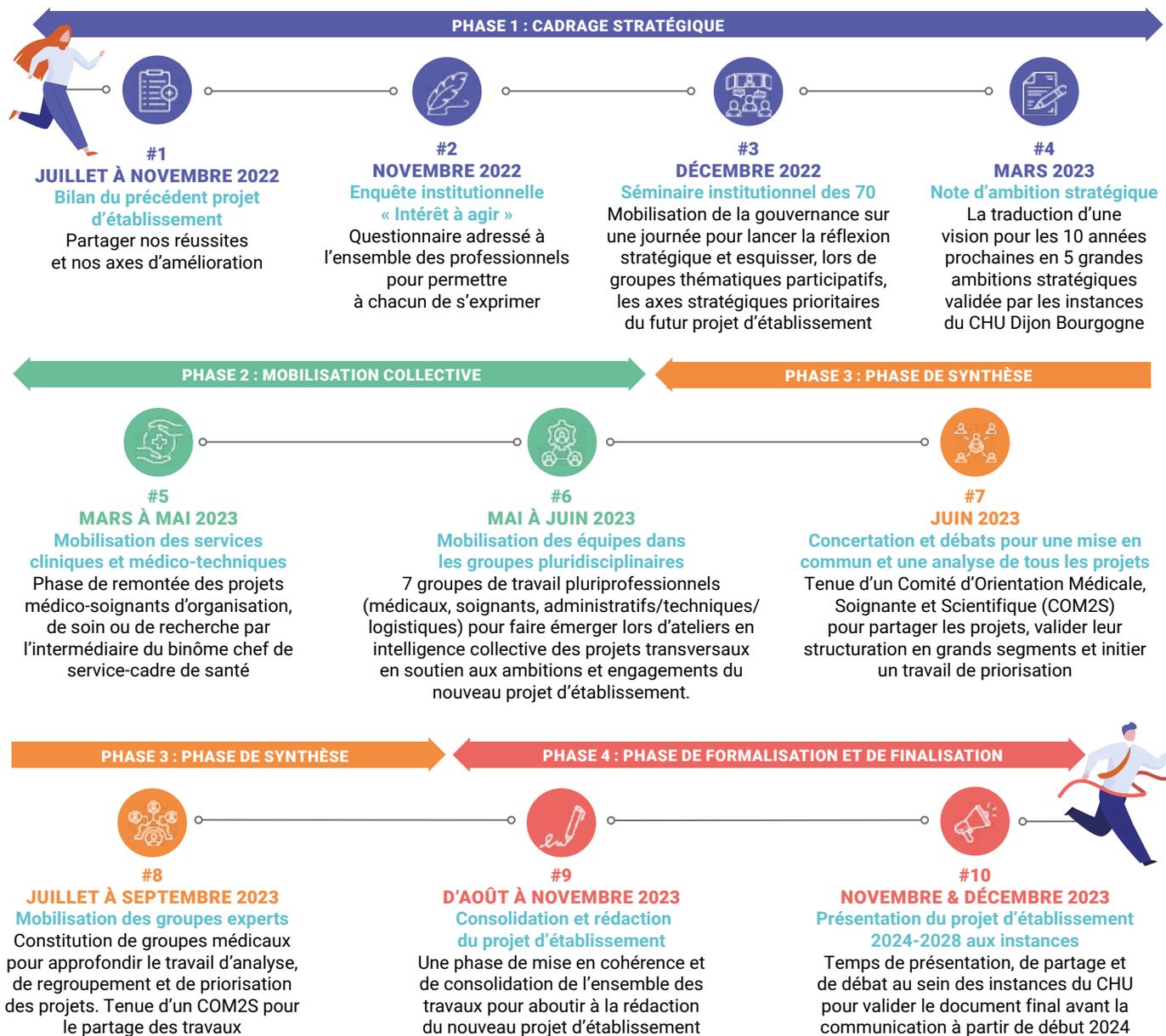


La poursuite des missions de recherche et d'enseignement confiés à un Centre Hospitalier Universitaire avec un dynamisme permettant d'en faire des leviers forts de **l'attractivité et de la fidélisation des professionnels de santé**.

L'intelligence collective

pour favoriser l'engagement des équipes

Créativité, collaboration et réflexion collective ont été 3 ingrédients clés dans la manière dont les travaux ont été conduits depuis le lancement de la démarche. La démarche co-construite avec les acteurs parties-prenantes a été jalonnée de séquences de travail collaboratives, avec la proposition d'approches et d'outils spécifiques pour innover dans les modes de travail et garantir l'implication de l'ensemble des métiers du CHU. Ces temps de travail collectifs ont permis de susciter l'adhésion des équipes, d'aborder les sujets de façon transversale et pluridisciplinaire en favorisant l'interconnaissance entre métiers pour la proposition d'idées et de projets innovants issus des équipes.



Une forte mobilisation à chaque étape...



Instantés partagés !



Remerciements

Merci à tous pour cette contribution active à l'élaboration collective du projet d'établissement 2024-2028 :

A tous les professionnels du CHU Dijon Bourgogne qui ont répondu à l'enquête institutionnelle.

A tous les Directeurs, Chefs de pôle, Cadres supérieurs de santé, Contrôleurs de gestion, membres du Directoire et du bureau de la CME qui ont participé aux côtés de la Direction Générale et de la Présidence de CME au séminaire de cadrage stratégique.

A tous les Chefs de services et Cadres de santé qui ont proposé au total **140 projets médico-soignants**.

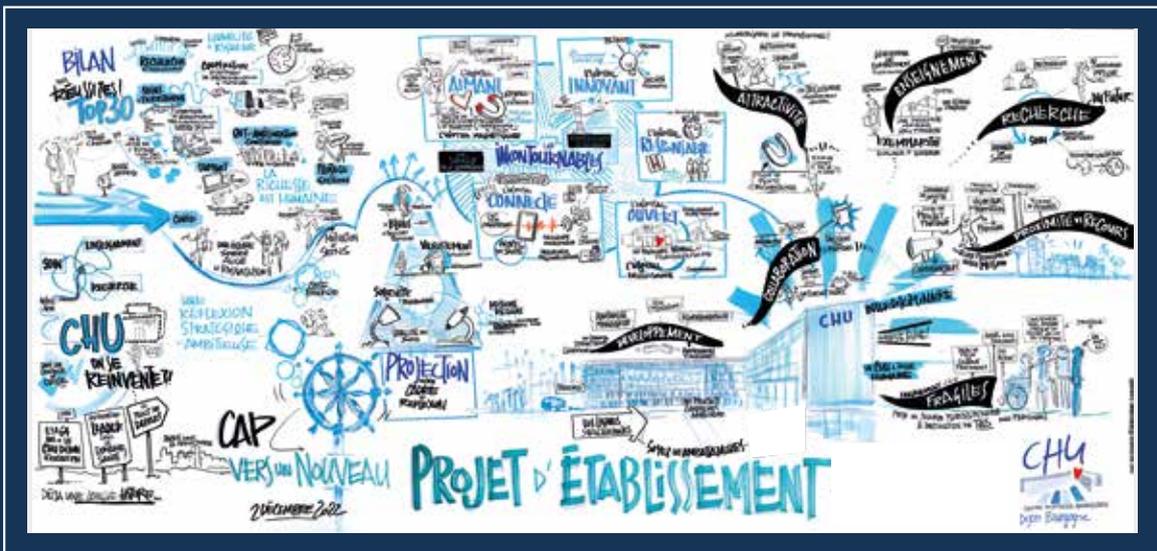
A tous les professionnels tout métier confondu (médicaux, soignants, médico-techniques, administratifs, techniques et logistiques), étudiants et représentants des usagers volontaires qui se sont mobilisés dans les groupes transversaux pluridisciplinaires ainsi qu'à leur quatuor d'animateurs et facilitateurs.

Aux Directeurs, Médecins et Cadres supérieurs de santé qui se sont engagés tout au long de la démarche dans le groupe de pilotage et/ou au sein du Comité d'Orientation Médico-Soignant et Scientifique.

Aux différentes gouvernances qui se sont succédées et qui ont orchestré l'aboutissement de ce document de synthèse.

Et également merci à M. Benjamin Gilles du cabinet Kéa-Ylios pour l'accompagnement de la démarche.





Centre Hospitalier Universitaire
Dijon Bourgogne

CHU DIJON BOURGOGNE

1 bd Jeanne d'Arc - BP 77908 - 21079 Dijon cedex

03 80 29 30 31